

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Votation populaire du 12 février 2017

## Troisième réforme de l'imposition des entreprises – sur commande de l'OCDE

Comment la Suisse souveraine doit-elle traiter ce dossier?

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Cette année c'est le dixième anniversaire du déclenchement de la crise financière européenne. Vous vous souvenez: la crise n'est pas tombée du ciel. Elle nous a été imposée par les Etats-Unis, dont la bulle financière – née de leurs guerres impayables et les billions de dollars virtuels créés à cette fin – risquait d'éclater dans les années 2007/2008. Comme déjà au temps de la guerre du Vietnam, le gouvernement américain a reporté ses dettes vers l'Europe en dévalorisant massivement le dollar. Par la suite l'euro – dès le début une invention douteuse – a commencé d'être sérieusement malade et de nombreux Etats de la zone euro se sont enfoncés dans la crise, le chômage et l'endettement, encombrant l'UE jusqu'à nos jours. Voilà un petit rappel très bref.

Qu'est-ce que cette rétrospective a à voir avec la Suisse? En tant qu'Etat doté d'une politique financière relativement bien organisée, un taux de chômage bas et une propre monnaie saine, la Suisse doit, depuis ces dix années, constamment se battre pour ne pas se faire exploiter sans limites par l'UE et l'OCDE. La guerre des grandes puissances Etats-Unis et UE contre la place économique suisse bat son plein – dans l'espérance irréaliste qu'en vidant les caisses fiscales et les comptes en banques suisses et en affaiblissant ce petit mais sérieux concurrent, ils s'en sortiraient eux-mêmes à leurs avantages.

Actuellement, dans le monde entier a lieu une lutte farouche entre les pays pour attirer les grandes entreprises économiques. Car dans ce monde globalisé les grands trusts ne sont souvent plus liés à leur pays d'origine, mais ils établissent leurs centres de production dans les régions du monde les plus profitables; pour leur siège principal, ils choisissent un Etat garantissant une stabilité politique et une sécurité juridique élevées ainsi qu'une bureaucratie et des impôts réduits.

### Structures fédéralistes et privilèges d'imposition actuels

D'un côté, la Suisse est très attractive en tant que site pour les entreprises étrangères, grâce à sa stabilité élevée, notamment en ces temps politiquement et économiquement peu sûrs. Le franc fort garanti une certaine sécurité, mais de l'autre côté, il est lié à un coût de la vie élevé. Afin que les cantons puissent participer à la concurrence internationale entre places économiques, ils ont, jusqu'à présent, offert aux 24000 dites «Sociétés à statut particulier» faisant la plupart le gros de leur chiffre d'affaire à l'étranger, une imposition forfaitaire avec peu de bureaucratie. Dans ce nombre, il y a environ 11000 sociétés holding, sans activités économiques dans le pays, mais détenant et administrant uniquement des participations à d'autres entreprises. Celles-ci génèrent environ 150000 emplois en Suisse.

Les entreprises avec imposition privilégiée payent plus de 5 milliards d'impôt fédéral direct et environ 1,6 milliards de francs d'impôt cantonal sur le bénéfice. Les plus de 300000 grandes, moyennes et petites entreprises non privilégiées, déboursent aux cantons environ 6,3 milliards d'impôts sur le bénéfice. (Source: «St. Galler Tagblatt» du 19/11/17).

**L'UE et l'OCDE font pression sur la Suisse depuis plusieurs années**  
L'OCDE est en réalité uniquement un bureau occupant environ 2500 collaborateurs produisant des statistiques, déduisant des «recommandations politiques» et créant des «normes». (cf. <https://www.oecd.org/berlin/dioeod/>)

Ces «recommandations» et «normes» sont transmises de manière autoritaire aux petits Etats comme la Suisse: soit en cachette (par exemple concernant la transformation des systèmes de formation et de santé publique) ou bien ouvertement en utilisant des pressions ou des menaces à l'aide de listes noires ou grises. Ainsi, on put lire en septembre 2015 dans la «Neue Zürcher Zeitung»: «Depuis le début de la crise financière et de la dette de 2007/08, la volonté politique d'un durcissement des règles globales a fortement augmenté, notamment dans les grands pays de l'OCDE. Des plus petits pays tels la Suisse [...] doutent de l'activisme de l'OCDE, mais doivent se soumettre aux réalités de politique de force.»

Après avoir «vaincu» le secret bancaire, il est prévu de faire la même chose avec l'imposition des entreprises: depuis longtemps l'UE et l'OCDE exigent de la Suisse d'abolir les impositions privilégiées. Ainsi, ils découragent aujourd'hui déjà certaines entreprises de s'installer en Suisse, suite à cette situation juridique incertaine. L'abrogation des privilèges relève de la compétence des cantons. Pendant plusieurs années, la Confédération a dû s'efforcer de trouver avec les gouvernements cantonaux, les partis, les associations économiques et d'autres parties concernées une solution pouvant, à la fois, éliminer l'épée de Damoclès des «listes noires» et obtenir le soutien d'une majorité des électeurs. Le 12 février 2017, le peuple souverain décidera exactement de cela.

### Le pour et le contre des changements prévus avec cette votation

Nous nous limitons ici aux points essentiels et compréhensibles pour tous de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III).

Élément central: la Confédération se soumet aux grandes puissances et interdit aux cantons d'offrir aux sociétés à statut particulier une imposition sur le bénéfice (impôts sur le revenu) plus basse qu'aux entreprises locales. Au lieu de cela toutes les entreprises, étrangères et locales, peuvent faire valoir des déductions fiscales généreuses pour la recherche et le développement, et les gains sur les brevets seront moins taxés (cf. Explications du Conseil fédéral, p. 32). Un tel allègement administratif pour toutes les entreprises correspond aux normes de l'OCDE.

Les adversaires du projet qualifient les nouvelles réductions comme des «entourloupes d'impôts louches», «que seulement une poignée de conseillers fiscaux ou d'avocats fiscalistes comprennent» (Explications, p. 35). Quiconque essaie de lire et de comprendre l'énoncé des amendements législatifs prévus (Explications, pp. 38–46) doit concéder aux adversaires: aucune trace de langue commune!

Les partisans du projet attendent des nouveaux allègements fiscaux qu'une grande partie des entreprises locales et étrangères reste en Suisse afin de préserver ou même augmenter le nombre d'emplois.

Les adversaires du projet – cela s'exprime notamment dans de nombreuses lettres de lecteurs – sont d'avis qu'on peut aisément se priver de Google, Apple et Cie.

Les partisans objectent que le départ d'une grande partie des entreprises étrangères laisserait un grand trou dans les caisses d'impôts suisses et que la perte d'emplois aurait des conséquences sérieuses.

### Ce que la plupart des cantons pourraient changer suite à l'acceptation du projet

Dans la Suisse fédéraliste la souveraineté fiscale est du ressort des cantons. La Confédération peut bien prescrire aux cantons de taxer toutes les entreprises du même taux. Cependant, c'est à eux de décider comment mettre en œuvre cette directive au niveau législatif. Cela signifie, qu'ils peuvent eux-mêmes décider du taux d'imposition sur le bénéfice pour les entreprises locales et étrangères pour les motiver à rester. La plupart des personnes concernées sont d'avis que cela profiterait à la majorité des *Petites et moyennes entreprises* (PME): leur taux d'imposition serait également abaissé. Ce seront finalement les électeurs de chaque canton qui décideront dans les urnes des amendements de l'ordre fiscal cantonal.

Afin que le trou dans les caisses d'impôts cantonales ne soit pas trop grand suite à l'abaissement des impositions, la Confédération prévoit de soutenir les cantons: leur part aux recettes de l'impôt fédéral direct passera de 17% à 21,2% (Explications, p. 34). En tout, l'allocation fédérale s'élèverait à 1,3 milliards par an, selon les chiffres officiels.

### Débat sur les conséquences d'un Oui ou d'un Non concernant la RIE III

Les adversaires du projet font valoir que le trou dans la Caisse fédérale pourrait être beaucoup plus grand que celui déclaré par le Conseil fédéral aujourd'hui, sans parler des pertes substantielles de recettes fiscales cantonales dont l'estimation précise ne peut s'effectuer à l'avance par personne. (Explications, p. 35).

Le Conseil fédéral confirme lui-même ce fait: l'impact financier de la réforme dépendra de nombreux facteurs inconnus actuellement (Explications, p. 31).

Les adversaires du projet affirment que l'acceptation du projet mènerait à l'augmentation des impôts pour les citoyens et la réduction des prestations étatiques: les gagnants seraient quelques grandes entreprises et leurs actionnaires, par contre les contribuables et les citoyens normaux devraient passer à la caisse. (cf. [www-usr3-nein.ch](http://www-usr3-nein.ch)). Cependant, les adversaires utilisent également des chiffres non prouvés, par exemple en présentant une liste des augmentations d'impôts chiffrées (en cas de l'adoption de la réforme fiscale) dans chaque commune du canton de Saint-Gall.

Les partisans du projet affirment que les pertes de recettes fiscales ne seront que temporaires, si la RIE III est acceptée, car de nouvelles entreprises s'établiraient en Suisse. En outre, en devant payer moins d'impôts, les entreprises suisses pourraient investir et produire d'avantage à l'intérieur du pays. Le conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du département des Finances met en garde: «Contrairement aux conséquences d'un Non, les pertes de recettes fiscales en cas de

l'adoption du projet seront faibles. [...] En cas de rejet, nous perdrons immédiatement des ressources fiscales et des emplois, il y aurait moins d'investissements et le nombre de nouvelles implantations d'entreprises se réduirait à zéro.»

### Et maintenant?

En conclusion, voici la présentation d'une sorte de synopsis et d'éventuelles solutions.

*Synopsis:* Tout le monde est pratiquement unanime sur le fait que la Suisse doit en finir avec la taxation préférentielle des entreprises étrangères, suite au diktat de l'OCDE. L'intention d'imposer à l'avenir toutes les entreprises économiques au même taux et de leur accorder les mêmes déductions fiscales, est tout à fait réalisable du point de vue de l'équité fiscale. Tout le monde est également d'accord que l'acceptation de cette réforme fiscale conduira, au moins temporairement, à une baisse des recettes fiscales dans les comptes de la Confédération et des cantons. Cependant, il y a désaccord notamment dans la façon dont ces pertes et les paiements de soutien fédéraux prévus devront être payés. Faut-il abaisser l'imposition des entreprises sur le dos des contribuables «normaux»? Contre cela, notre sens de la justice s'oppose.

Les adversaires du projet peinent à présenter une solution socialement acceptable. Prenons l'exemple de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS Bâle-Ville): Dans un texte intitulé «Sans alternative? Mais non!», nous cherchons en vain une réelle proposition alternative: «En politique, il y a heureusement la possibilité de retourner le colis à l'expéditeur avec la mission d'améliorer le projet.» Mais comment donc?

*Eventuelle solution au niveau national:* Nous, les électeurs pourrions profiter de l'occasion de réduire les bulles bureaucratiques et la quote-part étatique dans la Confédération, les cantons et les villes. Les dépenses fédérales dans les domaines de la formation et de recherche ont augmenté entre 2005 et 2015 de 4,3 milliards pour atteindre 7 milliards de francs, soit 62% de plus! Une bonne partie est disparue dans des projets de recherche de l'UE que nous pourrions avoir pour moins chers en les accomplissant nous-mêmes. Environ un milliard est versé au *Fonds national suisse* – ce qui est davantage que le total des contributions fédérales pour la formation professionnelle en Suisse (cf. «Espace de recherche et de formation suisse et bureaucratie européenne», *Horizons et débats* n° 27 du 28/11/16)!

Dans de nombreux cantons et villes, les choses se déroulent de manière similaire. Dans la ville de Zurich par exemple, la population accepte très souvent à une grande majorité des projets de constructions complètement disproportionnés; par exemple, le 9 juin 2013, avec 73,4% des voix en faveur d'un établissement scolaire du primaire compatible avec le Plan d'études 21 et proposé à un prix de 90 millions de francs (avec une salle de sport triple et des salles de classe à «usage flexible, permettant d'enseigner selon les méthodes modernes»!)

Nous citoyens et les Parlements devraient «analyser les projets» de chaque service administratif avant de donner notre accord uniquement aux projets abordables et sensés;

## «Le suicide des agriculteurs est un avertissement»

par Olivier Delacrétaz, Lausanne

En février dernier, un rapport de l'«Observatoire du suicide» nous apprenait qu'en France, c'est chez les agriculteurs que le taux de suicide est le plus élevé.

Ces derniers mois, deux cas ont touché le Canton. La presse en a beaucoup parlé, évoquant notamment le poids écrasant de la gestion d'un domaine, la modestie des revenus, les investissements considérables que demande la moindre modernisation, les chicanes et paperasseries administratives quotidiennes, l'indifférence des politiciens de droite et de gauche, la difficulté, enfin, de trouver une femme qui accepte de partager ces charges. Ajoutons encore ce fait que le paysan n'est plus reconnu dans sa vocation première, qui est de nourrir la population. On comprend que cela engendre chez certains le sentiment de ne pas avoir leur place dans la société moderne. Les plus chargés ou les plus fragiles en tirent une conclusion désespérée.

Aux yeux d'un financier néo-libéral, la production agricole suisse est un non-sens. Les domaines sont trop petits pour être rentables et – si l'on examine la situation tout aussi précaire des paysans français ou américains – le resteraient même fusionnés par trois ou quatre. La géographie suisse est accidentée voire escarpée. La météo est incertaine. Malgré des revenus agricoles minimaux, les prix sont prohibitifs en comparaison de ceux du tiers-monde. Du pur point de vue du marché, l'agriculture suisse comme source d'approvisionnement alimentaire principale n'a

pas d'avenir. Elle ne devrait même pas avoir de passé.

Le marché agricole international est le plus faussé qui soit. D'un côté, le gouvernement, tenu par ses engagements internationaux, prive ses paysans de la protection des frontières au nom du marché libre. Mais en même temps, un reste d'instinct de conservation lui rappelle qu'une défense nationale n'a pas de sens sans autonomie alimentaire. Dès lors, et contrairement aux lois les plus élémentaires du marché, notre gouvernement, comme tous les gouvernements du monde, soutient artificiellement son agriculture par des paiements directs.

Cette pratique schizophrénique se fait largement sur le dos de la paysannerie, que l'on condamne à une agonie interminable, prolongée par des soutiens humiliants, qui ne seraient pas nécessaires si les Suisses payaient leurs aliments à un juste prix.

En ce qui concerne l'internationalisation des échanges, les socialistes sont au fond d'accord avec les néo-libéraux, même si leurs motifs sont moraux plutôt qu'économiques: il faut s'ouvrir, être solidaire, ne pas se replier sur soi-même. La seule prétention à l'autonomie alimentaire, qui se réfère implicitement à une guerre future, révèle un égoïsme et un pessimisme inconciliables avec les idéaux de la gauche.

Il y a aussi comme une incompatibilité fondamentale entre la gauche, toutes tendances confondues, et la paysannerie. Le

paysan est un propriétaire et un patron. Il est dynastique, s'inscrivant dans la continuité d'une lignée. Il «gouverne» son domaine. En un mot, il est, fondamentalement, conservateur. Même son ouverture aux nouveautés techniques n'a d'autre but que de pérenniser son exploitation.

Chacun de ces motifs suffit à le rendre suspect aux yeux de la gauche, qui étend et détaille continuellement les lois sur l'aménagement du territoire et la protection de la nature, entre mille autres. Cela touche beaucoup de monde, certes, mais tout particulièrement le paysan.

Philosophiquement, le paysan a le grand tort d'incarner quotidiennement la soumission de l'homme aux volontés du ciel et de la terre, malgré la mécanique, la chimie, la biologie, les organismes génétiquement modifiés et l'informatique. Il a l'audace de rappeler les limites de la volonté humaine à une société qui, de la droite à la gauche, vit dans l'obsession de la maîtrise totale. Et cette évidence-là, on ne l'accepte plus.

La tendance étatiste s'est encore décuplée sous la pression des écologistes. Ceux-ci s'inquiètent pour l'avenir de la planète, alarmés par le réchauffement des mers et les dérèglements climatiques, l'explosion démographique, les risques du nucléaire militaire et civil, la disparition continue de toutes sortes d'espèces animales. Ils veulent à tout prix bloquer l'évolution technicienne du monde et s'arc-boutent sur les freins. Sur

le plan politique, la contrainte des lois leur semble seule à même de répondre à l'ampleur des problèmes et à l'urgence dramatique de la situation. Aussi ne se soucient-ils guère des dommages collatéraux causés à la liberté individuelle et à la propriété, fût-elle familiale et non spéculative.

Ils rejoignent les socialistes dans la confiance aveugle que ceux-ci vouent aux lois et à l'administration. Ils refusent de voir que l'idée la plus excellente – sans parler des mauvaises – change complètement de nature quand on la transforme en articles constitutionnels, lois, ordonnances et règlements d'application. L'idée vivante se dégrade en une procédure morte qui se décompose dans les canaux de la bureaucratie, détachée de sa finalité, fonctionnant pour elle-même, échappant au contrôle des politiques, incapable de se réformer jamais.

L'idée, sans doute jamais formulée, mais sous-jacente à cette évolution, est que le paysan doit cesser de vouloir nous nourrir, puisqu'on trouvera toujours de la nourriture moins chère ailleurs dans le monde! Qu'il se contente d'entretenir le paysage! Un statut analogue à celui d'employé des parcs et jardins lui conviendrait très bien.

Le suicide des agriculteurs est un avertissement. Il préfigure celui d'une modernité qui vit et croît dans un monde hors-sol et rejette ceux qui ne veulent pas l'y rejoindre.

Source: «La Nation» n° 2059 du 9/12/16

## «Cela n'a rien à voir avec un cadeau aux agriculteurs»

### Plaidoyer en faveur de la loi fédérale sur l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles

Interview d'Olivier Feller, conseiller national PLR Vaud



Olivier Feller  
(photo amd)

La «loi fédérale sur l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles» a pour but d'atténuer les conséquences ruineuses de l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral le 2 décembre 2011 pour certaines familles paysannes. Avant cet

arrêt, un agriculteur payait selon le droit cantonal l'impôt sur les gains immobiliers s'il désirait vendre un terrain construit ou non construit situé en zone à bâtir. L'arrêt du Tribunal fédéral a chamboulé cette règle, soumettant la plus-value réalisée en cas de vente d'un terrain en zone à bâtir à l'impôt cantonal et fédéral sur le revenu. Pire, le simple transfert de la maison habitée par un agriculteur prenant sa retraite du patrimoine commercial au patrimoine privé doit

être soumis à l'impôt cantonal et fédéral sur le revenu même si aucune plus-value effective n'est réalisée.

Afin de rétablir la pratique en vigueur jusqu'au 2 décembre 2011, le Conseil fédéral a transmis au Parlement, au début de l'année 2016, un projet de loi sur l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles. Cette loi a été acceptée par le Conseil national en avril 2016. Mais le Conseil des Etats a refusé d'entrer en matière en décembre 2016. Le dossier retourne ainsi au Conseil national. Il faut espérer que le Conseil national trouvera un compromis suffisamment solide lors de la prochaine session de printemps de manière à ce que le Conseil des Etats puisse s'y rallier.

*Horizons et débats: En deux mots, pouvez-vous nous rappeler l'origine du problème rencontré par les agriculteurs en matière de fiscalité immobilière?*

Olivier Feller: Le 2 décembre 2011, le Tribunal fédéral a rendu un arrêt qui introduit une distinction inédite pour les exploitations agricoles entre les terrains soumis au droit foncier

rural et les terrains qui n'y sont pas soumis pour déterminer le statut des gains réalisés en cas de vente d'un bien ou en cas de passage d'un bien de la fortune commerciale à la fortune privée. S'il s'agit d'un terrain soumis au droit foncier rural, le gain peut continuer d'être imposé comme un gain immobilier, comme par le passé. En revanche, ce qui est nouveau, c'est que s'il s'agit d'un terrain qui n'est pas soumis au droit foncier rural, le gain doit être imposé comme un revenu. Cet arrêt du Tribunal fédéral a eu pour conséquence d'augmenter d'un jour à l'autre, de manière exorbitante, les impôts dus par les paysans dans certaines circonstances. Dans le canton de Vaud, par exemple, le gain réalisé lors de la vente d'un bien qui n'est pas soumis au droit foncier rural était taxé à un taux de 7% si la durée de possession dépassait les 24 ans. Depuis le 2 décembre 2011, ce gain est imposé comme un revenu, soit à un taux d'environ 50% sans compter les cotisations AVS dues sur le montant imposé.

*Comment en est-on arrivé là?*

Selon le principe de la séparation des pouvoirs, le Tribunal fédéral est indépendant. Je respecte cette indépendance. Le problème, c'est que le Tribunal fédéral n'a manifestement pas mesuré les effets concrets de sa décision. Un agriculteur qui souhaite renoncer à son activité professionnelle, mais rester dans son habitation, peut se voir réclamer des centaines de milliers de francs au titre de l'impôt sur le revenu en raison du simple passage de son logement de sa fortune commerciale à sa fortune privée. C'est inéquitable. Et contraire à la sécurité et la prévisibilité du droit, dont le Tribunal fédéral devrait pourtant être le garant... En plus, l'arrêt du Tribunal fédéral s'est appliqué immédiatement, dès le 2 décembre 2011, sans prévoir de période transitoire permettant aux agriculteurs de s'adapter à la nouvelle donne fiscale. Cela soulève un vrai problème institutionnel. Lorsque le Parlement modifie des règles fiscales, il prévoit en général des dispositions transitoires. Cela n'a pas été le cas avec l'arrêt du Tribunal fédéral.

Suite page 3

### «Troisième réforme de l'imposition ...»

suite de la page 1

ainsi on pourrait libérer une certaine quantité de fonds étatiques.

*Que faire en tant que petit Etat? Chercher des alliés!* «En tant qu'individu, vous ne pouvez pas vous défendre. Cela s'avérerait catastrophique. Par conséquent, il nous faut des partenaires: des Etats partageant nos idées», dixit Ueli Maurer, conseiller fédéral responsable du département des Finances. Il a profité de son séjour au WEF de Davos pour nouer des contacts en Europe «dans une sorte de petit groupe G4 comprenant les Pays-Bas, la Belgique et la Suède», en dehors de l'UE avec la Grande-Bretagne, l'Australie et Singapour. Ensemble, une telle union interétatique pourrait se défendre, par exemple, contre de nouvelles «normes» de l'OCDE.

*Sauvegarder les forces de la Suisse:* Le fait que, comparée à d'autres pays, la Suisse se porte toujours bien, n'est pas à mettre sur le compte d'échappatoires fiscales et des multinationales, mais aux avantages de notre structure étatique, de notre économie de proximité et du grand nombre de citoyennes et citoyens actifs et conscients de leurs responsabilités.

– *Fédéralisme et démocratie directe:* les petites communes sont généralement le mieux gérées, avec grand soin et de manière économique, car les citoyens y font beaucoup de travail bénévole et dans les assemblées municipales, ils décident directement du budget communal et peuvent contrôler l'administration. Nous devons exiger d'avantage un tel contrôle dans les villes, au niveau des cantons et de la Confédération, ou alors exiger cela de nos parlementaires – car avec les droits que nous offre la démocratie directe, c'est possible.

– *PME solides, système dual performant pour la formation professionnelle, bon enseignement au niveau de l'école obligatoire:* la Suisse a de loin le taux de chômage le plus bas en Europe – notamment du chômage des jeunes – parce que les petites et moyennes entreprises (PME), mais également de nombreuses grandes entreprises suisses ainsi que les entreprises publiques, soutiennent et participent au système dual de la formation professionnelle. 70% des adolescents en Suisse (y compris les jeunes étrangers vivant dans le pays) effectuent un apprentissage et contribuent ainsi au maintien de

l'ordre étatique et économique bien établi. Cependant, ce qui est alarmant, c'est qu'en raison de la croissante baisse de la qualité de l'enseignement à l'école obligatoire (suite aux réformes scolaires des dernières décennies), de plus en plus d'adolescents terminant leur scolarité ne sont plus aptes – et en partie plus disposés! – à commencer un apprentissage professionnel et à le terminer avec succès. Voilà une des raisons principales pour empêcher l'introduction définitive

du Plan d'études 21 dans les cantons germanophones.

La Suisse possède une structure étatique unique et proche du citoyen, une dette publique relativement faible et une économie relativement saine, ainsi qu'une majorité de la population – encore! – enthousiaste et prête à s'investir. Donc, nous allons certainement être capable de vivre avec cette «Troisième réforme de l'imposition des entreprises» en sachant qu'elle pourrait mener à certaines pertes financières temporaires.

### L'UE menace de placer sur une liste noire les «régions aux pratiques fiscales déloyales»

Fin janvier, la Suisse recevra – avec 90 autres pays – une missive de l'UE, selon laquelle celle-ci prévoit de vérifier jusqu'à fin 2017, si certains de ces Etats acceptent, selon le codex de l'UE, des pratiques fiscales «déloyales» pour les entreprises («Neue Zürcher Zeitung» du 27/1/17). Cette annonce est naturellement du pain béni pour les partisans de la Troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) en Suisse, dont le projet sera soumis au peuple le 12 février. Car avec ce projet, il est prévu d'interdire tous les privilèges offerts actuellement dans de nombreux cantons aux sociétés

étrangères à statut particulier. Les opposants à la réforme fiscale se trouvent donc dans le dilemme, car ils proviennent pour la grande majorité de cercles plaissant régulièrement en faveur de l'ouverture de la Suisse face à l'UE. Pour ne pas se mettre en opposition à l'UE, ils promettent de présenter un projet alternatif à la RIE III qu'ils fustigent. Etant donné que chez les opposants, aucun consensus sur les contenus concrets d'un tel nouveau projet n'existe, il est assez improbable qu'ils puissent le présenter en temps utile, donc que ce projet soit rapidement prêt à être soumis au vote du peuple.

# L'agriculture et la démocratie directe (partie 3)

## Après la Seconde Guerre mondiale le peuple pose les jalons

par Werner Wüthrich, docteur ès sciences politiques

Je commence par un petit résumé des parties 1 et 2 de cette suite d'articles parue dans *Horizons et débats* n° 13 du 14/6/16 et n° 17 du 8/8/16: les années de pénurie pendant la Première Guerre mondiale et la période qui en découlait immédiatement avaient sensibilisé la politique et la population aux problèmes de l'agriculture. Après nombre de votations populaires, on créa les conditions pour aider les paysans et assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires. La Confédération commença à planifier et à prévoir. Cette évolution conduisit directement au «Plan Wahlen» pendant la Seconde Guerre mondiale. La Suisse était encerclée par les puissances hostiles de l'axe, et on réussit à produire sur notre propre sol suffisamment de vivres de sorte que personne ne dut souffrir de la faim.

Après la guerre aussi, la prévoyance était importante. 1947 le souverain approuva les nouveaux articles sur l'économie, dans lesquels les phrases suivantes prenaient une place centrale:

*Lorsque l'intérêt général le justifie, la Confédération a le droit, en dérogeant, s'il le faut, au principe de la liberté du commerce et de l'industrie, d'édicter des dispositions:*

*[...] pour conserver une forte population paysanne, assurer la productivité de l'agriculture et consolider la propriété rurale.*

En 1952, la *Loi sur l'agriculture* jalonna la politique pendant les décennies qui suivirent. La production devait être dirigée à l'aide d'un assortiment de mesures et les paysans devaient recevoir un revenu suffisant:

Des primes pour la culture devaient favoriser la production de céréales, des aides à l'investissement faciliter l'achat de machines, le carburant diesel devait être remis à prix réduit, etc.

La Confédération fixait les prix pour des produits importants tel le lait et en garantissait le rachat. La comptabilité dans des fermes modèles fournissait les chiffres pour évaluer un revenu suffisant pour les paysans. Ce dernier était calculé selon le modèle du «salaire paritaire». Un paysan devait pouvoir réaliser un revenu comparable à celui d'un ouvrier qualifié en industrie.

Le protectionnisme avec des taxes douanières et des limitations à l'importation faisait partie de cette politique selon la méthode suivante: l'importation de certains produits était libre autant que des produits domestiques du même type n'étaient pas disponibles. Si des produits domestiques étaient à disposition mais en quantité limitée, l'importation fut limitée. Si l'offre domestique couvrait entièrement la demande, l'importation fut interdite. Cette conception trouva une large base politique. Des négociations intensives furent menées entre l'Union suisse des paysans et les



Depuis 1899, on produit le sucre suisse avec des betteraves sucrières du pays. (photo lid.ch)

associations économiques. Gerhard Winterberger était enfant d'un paysan de montagne et fut, plus tard, pendant de nombreuses années le directeur de la *Chambre du commerce et de l'industrie*. On l'appelle le «père» du salaire paritaire (*Schweizer Monat* 1921–2012, p. 121). La *Loi sur l'agriculture* fut bien accueillie au Parlement. Les partis gouvernementaux, toutes les associations économiques, ainsi que tous les syndicats se réunirent dans un comité d'action unique en faveur de cette loi. Une telle chose n'eut lieu ni avant ni après. Huit conseillers fédéraux ayant été en fonction pendant la guerre appuyèrent la loi et remercièrent la population paysanne pour leurs efforts pendant la guerre. Même les libéraux – contrairement à leurs convictions de base – appuyèrent cet ordre agraire ressemblant à une économie planifiée. Ils avaient personnellement vécu des situations où l'on ne pouvait importer tout ce qu'on désirait. Le Conseil des Etats adopta la loi unanimement. Au Conseil national, il n'y eut que huit voix contre – parvenant de *Gottfried Duttweiler* et de son *Alliance des Indépendants*. Ils formèrent un comité «pour la protection des consommateurs» qui lança le référendum, de sorte qu'une votation eut lieu. Vu la fermeté des organisations partisanes de la loi, le résultat fut serré. La *Loi fédérale sur le soutien de l'agriculture et la préservation de la paysannerie (Loi sur l'agriculture)* fut acceptée le 30 mars 1952 avec 54% des votes.

### L'après-guerre – premières tendances à la surproduction

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les surfaces arables s'étaient presque doublées, suite au *Plan Wahlen*. Pour le gouvernement fédéral, il était important, après la guerre, de soutenir la culture des champs et d'empêcher une forte diminution de ces surfaces. Déjà dans les années 1930, on assista à une surpro-

duction de lait, et en appliquant le droit d'urgence les contingents de lait furent introduits pour plusieurs années. Mais après la guerre, de nombreux paysans rétablirent la production de lait et les surfaces arables diminuèrent de 10000 hectares (environ 35%) – beaucoup plus que prévu. Il y en avait plusieurs causes. Les collines du Plateau suisse et les pentes dans le climat rude des Préalpes et des Alpes se prêtèrent plutôt à la production de lait, tandis qu'on peut cultiver le blé plus facilement dans des pays de grande superficie. En outre, la culture des champs exige davantage de travail et une pénurie en main-d'œuvre grandissante se manifesta en temps de boom économique. La production laitière avait également l'avantage de générer un revenu régulier pour les familles paysannes.

Le Conseil fédéral essaya prudemment de corriger ce développement. En 1954, il diminua le prix du lait d'un centime par litre en tant que mesure de régulation, et augmenta en même temps les primes pour la production de céréales. Ainsi, au total, le revenu des paysans ne diminua pas – mais dans des cas individuels, il diminua bel et bien. Un groupe de paysans romands, l'*Union des producteurs suisses UPS* organisa le 9 mai 1954 une première «marche sur Berne» avec 25000 participants. Dans les décennies suivantes, il y eut encore d'autres manifestations similaires sur la Place fédérale à Berne. En 1961, 40000 paysans manifestèrent, parce que le Conseil fédéral n'avait augmenté le prix du lait que de 2 centimes, et non pas de 4 centimes, comme ils l'avaient demandé. On assista également à des protestations de consommateurs: en 1967, quand les prix du beurre et du fromage furent de nouveau à la hausse, les consommatrices romandes appelèrent à boycotter le beurre. La vente dans les magasins de la Suisse romande, et partiellement aussi en Suisse alémanique diminua clairement (car

on pouvait se tourner vers la margarine), et la situation devint critique. – C'est à ce moment-là, que les médias commencèrent à parler d'un «lac de lait» et d'une «montagne de beurre».

Après l'adoption de la *Loi sur l'agriculture*, il devint bientôt évident que le pilotage de la production n'y avait pas non plus une conception unique du *salaire paritaire*. Tandis que beaucoup de paysans le prenaient, à juste titre, comme un droit immédiat à un salaire approprié, les collaborateurs du département de l'Agriculture le voyaient aussi comme un instrument pour leur planification à moyen terme. Ils tentèrent donc de réduire le soutien à la production laitière (avec sa tendance à la surproduction), et de le renforcer dans d'autres domaines – un procédé qui ne fut pas toujours compris.

Après la guerre, il y eut d'autres causes qui renforcèrent la tendance à la surproduction. Dans les fermes, de nouvelles machines et tracteurs remplacèrent graduellement les chevaux. Les engrais furent améliorés et on arriva à élever des vaches donnant davantage de lait. Dans de nombreuses régions, on regroupa les prés et les surfaces arables. Des prairies marécageuses furent assainies et les chemins et routes améliorés. Ainsi l'exploitation des fermes devint plus simple et plus efficace. Bref, l'agriculture devint plus performante.

Comme la Confédération avait promis d'acheter aux paysans le lait à un prix fixe, il y eut bientôt une surproduction. On produisit et exporta davantage de fromage, tout en prenant garde à une excellente qualité comme pour tous les produits suisses. C'est ainsi que l'Emmental devint mondialement connu. Le reste du lait fut principalement transformé en beurre (et congelé) ou en poudre de lait, vendu à l'étranger à prix cassés – par exemple en Union soviétique, en Inde ou dans les pays d'Afrique.

### Alternatives à la production laitière: la plantation de betteraves sucrières

Le Conseil fédéral eut peu de succès avec sa politique ciblée sur le maintien des surfaces arables. La Suisse devint à nouveau «verte». – Néanmoins, les planificateurs à Berne créèrent un succès – avec la promotion de la culture de betteraves sucrières.

Les conditions étaient bonnes. On avait déjà de l'expérience depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le Seeland bernois, on plantait des betteraves depuis 1899 et on les transformait en sucre du pays à l'usine sucrière d'Aarberg. Mais la production était modeste, et après la Seconde Guerre mondiale le taux d'autosuffisance n'était que de 15%. Il s'imposait donc de construire une seconde usine en Suisse orientale et de stimuler la pro-

Suite page 4

### «Cela n'a rien à voir avec ...»

suite de la page 2

Le Conseil national a accepté en avril 2016 un projet de loi pour revenir à l'ancienne pratique fiscale. Le Conseil des Etats a décidé le contraire en décembre 2016. Comment expliquez-vous cette situation?

La décision du Conseil des Etats me laisse perplexe. Il avait accepté, le 8 décembre 2014, par 33 voix contre 4 et 1 abstention, la motion de mon collègue *Leo Muller* demandant au Conseil fédéral d'élaborer un projet de loi rétablissant l'ancienne pratique fiscale. Deux ans plus tard, le Conseil des Etats décide l'exact inverse, en refusant d'entrer en matière sur le projet de loi. Quelle incohérence! Il est difficile de comprendre une telle volte-face. Je sens que certains milieux sont un peu jaloux du poids des défenseurs de l'agriculture aux Chambres fédérales. Et la situation financière de la Confédération est moins solide qu'il y a deux ans. Cela étant, le rétablissement de l'ancienne pratique fiscale n'aurait rien à voir avec un cadeau aux agriculteurs, contrairement à ce que disent certains. En réalité, le rétablissement de l'ancienne pratique permettrait d'éviter un «vol fiscal» rendu possible d'un jour à l'autre, sans

débat démocratique, par l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral en 2011.

Existe-t-il encore le moindre espoir de limiter les dégâts de cet arrêt du Tribunal fédéral?

Le dossier passe à présent à nouveau au Conseil national. La Commission de l'écono-

mie et des redevances examinera cet objet le 20 février en vue d'un traitement en plénum du Conseil national lors de la session de printemps. En tant que rapporteur francophone de la commission sur ce dossier, je vais m'engager, avec d'autres, pour que nous trouvions une solution aussi équitable que possible,

susceptible de majorité tant au Conseil national qu'au Conseil des Etats. Ce sera difficile. Mais en politique, seuls les combats que l'on ne mène pas sont perdus d'avance. •

(Propos recueillis par Jean-Paul Vuilleumier)

### Loi fédérale sur l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles (16.031) – Chronologie

**2/12/2011:** Arrêt du Tribunal fédéral: Les bénéfices tirés de la vente d'immeubles agricoles ou sylvicoles étaient exonérés de l'impôt fédéral direct jusqu'en 2011, année où le Tribunal fédéral a pris une décision de principe (ATF 138 II 32) consistant à limiter ce traitement particulier aux seuls immeubles soumis à la *loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR)*. Depuis lors, les bénéfices qu'une exploitation agricole ou sylvicole enregistre avec la vente des réserves de terrain à bâtir qu'elle détient dans son actif immobilisé sont pleinement imposables.

**14/3/2012:** Le conseiller national *Leo Muller* dépose avec 22 cosignataires la motion intitulée «Imposition des immeubles agricoles et sylvicoles» (12.3172). Elle demande au Conseil fédéral de soumettre au Parlement un projet de modification de loi afin que la notion d'«immeuble agricole et sylvicole»

soit définie de telle façon que ces immeubles, lorsqu'ils sont transférés de la fortune commerciale à la fortune privée ou qu'ils sont aliénés, ne soient soumis à l'impôt sur le revenu que jusqu'à concurrence des dépenses d'investissement comme c'était le cas avant que le Tribunal fédéral ne rende l'arrêt 2C\_11/2011 le 2 décembre 2011.

**9/5/2012:** Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion.

**16/9/2013:** Le Conseil national soutient la motion.

**8/12/2014:** Le Conseil des Etats soutient la motion.

**11/3/2016:** Le Conseil fédéral adopte le message relatif à la *loi fédérale sur l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles* (16.031) et donne ainsi suite à la motion que le Par-

lement lui a transmise: tous les immeubles qu'une exploitation agricole ou sylvicole détient dans son actif immobilisé devraient être imposés de manière particulière, comme c'était le cas jusqu'en décembre 2011. Le Conseil fédéral propose toutefois au Parlement de refuser le projet.

**27/4/2016:** Le Conseil national suit sa Commission et accepte la modification de la loi (Premier Conseil).

**12/12/2016:** Le Conseil des Etats suit sa Commission et rejette la modification de la loi (Deuxième Conseil).

**Session de printemps 2017:** Le Conseil national examinera une seconde fois le sujet.

Source: [www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20160031](http://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20160031)

### «L'agriculture et la démocratie ...»

suite de la page 3

duction de betteraves sucrières à l'aide des moyens fédéraux. Après de grosses difficultés initiales et deux votations populaires, cette politique devint une belle réussite.

La nouvelle sucrerie devait être construite à Andelfingen. Les planificateurs dans le département de l'Agriculture étaient optimistes quant au succès de leur projet. Le Conseil national et le Conseil des Etats étaient en grande majorité en faveur du projet. Le référendum contre ce projet aboutit et il y eut une votation populaire – avec une mauvaise surprise. Le 14 mars 1948, le peuple s'opposa clairement avec 63,3% des voix au projet. Les raisons se situaient plutôt au plan psychologique. La présentation du nouveau régime sucrier rappelait trop l'économie étatique nécessaire pendant la guerre, et beaucoup de gens voulaient s'en libérer. Ainsi, le projet de loi du Conseil fédéral aurait défini la surface des cultures et les prix des betteraves sucrières, aurait organisé l'écoulement et beaucoup d'autres éléments – exactement comme il l'avait fait pendant la guerre avec tous les denrées alimentaires de base. Pour financer le tout, il fallait augmenter les taxes douanières sur le sucre importé, ce qui aurait majoré les prix pour les consommateurs. Une grande majorité dit donc non. Les paysans, eux aussi, voulaient davantage de liberté entrepreneuriale et définir eux-mêmes ce qu'ils voulaient planter.

#### Le «non» du peuple mène au succès

Avec le «non» du peuple le projet «sucre» ne «disparut» pas. Allant tout à fait dans le sens du principe de subsidiarité, les communes, les cantons, des associations et des entreprises privées prirent eux-mêmes en main le projet. Ils fondèrent l'Association suisse pour l'économie sucrière qui, par la suite, créa une Société anonyme à laquelle la Confédération ne prit pas part, mais vingt gouvernements cantonaux, des associations et des entreprises commerciales et industrielles, et de nombreuses personnes privées y participèrent. Ils préparèrent un nouveau projet de loi sur le sucre excluant à priori toute augmentation du prix du sucre et «sans participation fédérale». La loi fut acceptée unanimement dans les deux Chambres parlementaires – ce qui est un fait rare. Personne n'eut l'idée de lancer un référendum.

Ce déroulement politique des événements est un magnifique exemple pour le fonctionnement du fédéralisme et le principe de subsidiarité, et devrait trouver sa place dans les manuels d'instruction civique: le «non» au référendum de 1948 conduisit à une solution très largement acceptée. Dans la ville de Frauenfeld, la population approuva la construction de la nouvelle usine sucrière en étant prête à y contribuer financièrement. En 1974 et en 1985, deux nouvelles votations fédérales eurent lieu, concernant l'agrandissement de l'usine sucrière et de la surface des cultures des betteraves. En 1974, le peuple accepta le projet, mais en 1985, il s'opposa à un projet surdimensionné.

Aujourd'hui 6000 paysans cultivent sur environ 20000 hectares des betteraves sucrières en Suisse, qui sont transformées en environ 250000 tonnes de sucre, dans les deux usines sucrières de Aarberg et de Frauenfeld (avec environ 3000 collaborateurs). Cette quantité correspond à une autosuffisance de presque 100%. 85% sont fournis à l'industrie alimentaire, et 15% aux magasins. En automne, on peut observer sur les routes menant à Aarberg et Frauenfeld un grand nombre de tracteurs avec des remorques très chargées de betteraves sucrières. Une «odeur douce» indique à la population que la production de sucre tourne à plein régime. Cela ne dérange personne, car les fabriques sont bien implantées dans leur région. – Le sucre suisse était et demeure toujours une histoire à succès, pour laquelle le peuple posa les jalons décisifs.

Dans d'autres domaines de la politique agricole, l'évolution se présenta moins unilatérale que dans le cas décrit. Y a-t-il des alternatives à la politique agricole officielle, centralisée et planifiée, se demandaient de nombreux citoyens proches de l'agriculture. Cela était la situation après la Loi sur l'agriculture de 1952 acceptée par le peuple à 54% des voix. Ces précurseurs proposèrent un changement d'orientation surprenant, de notre point de

vue actuel. Eux aussi se référaient, comme les acteurs du sucre, au principe de subsidiarité, selon lequel l'Etat ne devait s'occuper que d'affaires impossibles à assumer par les citoyens eux-mêmes. Ils se référaient à une longue tradition remontant au Moyen-Age, du temps où les paysans se regroupaient dans des coopératives afin de protéger leur propriété.

#### Les «coopératives agricoles communales» – une alternative possible à la politique agricole officielle

«Davantage de système coopératif et moins d'Etat» était le slogan de ce mouvement. Un des porte-paroles était Hermann Studler, conseiller d'Etat du canton d'Argovie et pendant longtemps directeur du département de l'Agriculture. Un exemple réussi d'une coopérative agricole communale («Gemeindefurgnossenschaften») est la «Markgenossenschaft Schwyz» ayant ses origines au Moyen-Age. Comme dans tous les villages germaniques, chaque habitant des «anciennes terres» de Schwyz avait sa propre maison et sa propre ferme. Tout le reste des terres consistait en des biens communs de tous les habitants et formaient la «Landesallmende», utilisée dans son ensemble. La «Markgenossenschaft Schwyz» existe toujours. Elle possède une grande partie des terres arables du canton de Schwyz.

Studler se faisait des soucis concernant la situation insatisfaisante, dans les années 1950, des petites exploitations ne travaillant souvent pas plus de cinq hectares de terres. Il leur proposa de se réunir pour former des coopératives agricoles communales. Actuellement, les exploitations agricoles suisses sont considérablement plus grandes. Le procédé à suivre aurait été le suivant: les petits paysans garderaient leur ferme et leur contribution en nature à la coopérative serait leur terre. En contrepartie, ils obtiendraient, selon leur surface, une ou plusieurs parts sociales soumises à intérêt. Leur revenu serait composé des intérêts et du salaire obtenu en tant que collaborateur de la coopérative. Voici un extrait de l'intervention du conseiller d'Etat Studler:

«Selon le dernier rapport du Conseil fédéral, la taille idéale des exploitations est entre 10 et 20 hectares. Il faut se rendre compte que [...] 52% des exploitations paysannes ont moins de 5 hectares et 79% moins de 10 hectares et qu'à la longue, elles ne pourront pas survivre sans soutien étatique. [...] Les dirigeants paysans plaident pour le maintien des exploitations et s'engagent pour que les petits paysans puissent obtenir un revenu supplémentaire. [...] Je n'arrive pas à m'imaginer qu'il sera possible de subsister avec un revenu supplémentaire non agricole, ce ne sera possible qu'en intégrant les petites exploitations dans des coopératives agricoles au sein des communes. [...]

La petite exploitation est, dans sa totalité, complètement inefficace et celui qui doit se procurer son revenu principal en dehors de l'agriculture est perdu pour la paysannerie. Je ne crois pas non plus que les exploitations familiales de 10 à 20 hectares puissent concurrencer avec les grandes exploitations à l'étranger. [...] Uniquement les coopératives agricoles communales pourraient mettre un terme aux spéculations foncières et à la liquidation du sol national». La coopérative agricole permettrait de travailler la terre en grande surface avec un effort minimal pour les bâtiments et les machines. Ce qui restera à faire à la main pourra être fait par le petit paysan et rémunéré par la coopérative de manière à ce qu'il préfère ce travail au travail en fabrique ou dans les chantiers. [...] Dans les régions de montagne, où le travail de la terre n'est plus possible les coopératives agricoles communales et l'aide de la commune pourront certainement aussi contribuer à résoudre les problèmes de production. [...]

Et enfin le paysan deviendrait un véritable coopérateur. Aussi longtemps qu'il ne fait qu'acheter ses articles d'usage quotidien à la coopérative ou qu'il y livre certains de ses produits il ne s'agit que de réflexions financières. Cependant, aussitôt que l'un des associés comprend les soucis de l'autre et qu'il tente de l'aider, l'esprit coopératif prend racine dans le village, et cela engendrera de plus grands miracles que ceux de la liberté de la terre et de l'autonomie propres à l'exploitation individuelle.» (Studler, Albert. Politik als Bürger- und Menschenpflicht, Aarau 1961; cité in: König, Paul. Die Schweiz Unterwegs 1798 bis ?, Zurich 1969)

L'idée de la coopérative des terres communales en tant qu'alternative à la politique agricole officielle n'a pourtant pas pu s'imposer. Ces coopératives se trouvent dans de nombreuses communes (par exemples dans la sylviculture) – mais nulle part de manière aussi étendue que proposée.

Dans toute la région des Alpes on trouve l'exploitation coopérative des alpages. La plus fameuse est la coopérative d'alpage de Törbel (Valais), car la femme Prix Nobel américaine Elinor Ostrom y a fait des recherches qu'elle a présentées dans son ouvrage intitulé «Die Tragik der Allmende» [La tragédie des biens communaux].

Ces derniers temps, l'idée de la communauté d'exploitation a trouvé un large écho. Deux, trois ou plusieurs paysans se regroupent et exploitent leurs fermes ensemble, sans que les exploitations soient fusionnées. Ainsi, il y a davantage de possibilités pour profiter d'activités de loisir ou de vacances.

Alors qu'en Suisse certains citoyens et politiciens cherchaient à trouver des alternatives à la politique agricole officielle, il y avait à l'étranger des cercles qui n'appréciaient pas du tout que la Confédération protège ses paysans par des taxes et des contingents contre la concurrence de produits bon marché venant de l'étranger et qui voulaient empêcher l'adhésion de la Suisse au GATT [précurseur de l'OMC]

#### L'Australie et la Nouvelle-Zélande empêchent l'adhésion de la Suisse au GATT

En 1947, 23 pays fondèrent l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (AGETAC= GATT en anglais), pour abaisser dans le monde entier les entraves au commerce. Ainsi, les Etats-Unis prélevaient à l'époque des droits de douane de 60% sur les montres suisses. Parmi les membres fondateurs se trouvaient les pays industrialisés occidentaux, les pays agricoles tels l'Australie et le Brésil, des pays en voie de développement et quelques pays communistes telle la Yougoslavie. Chaque membre avait une voix. Les traités ne pouvaient être modifiés qu'à l'unanimité. Jusqu'aux années 1990, il y eut 7 cycles de négociations, au cours desquels les droits de douane furent progressivement abaissés.

La Suisse doit importer presque toutes ses matières premières et a exporté dans la période d'après-guerre – un peu comme aujourd'hui – environ 40% de ses produits et services à l'étranger. Elle était donc intéressée à conclure un accord tel le GATT, promettant la facilitation des échanges. Cela n'eut cependant pas lieu. En 1947, les électeurs avaient accepté les nouveaux articles économiques de la Constitution fédérale. Ceux-ci chargeaient – comme déjà expliqué ci-dessus – la Confédération «d'édicter des dispositions [...] pour conserver une forte population paysanne, assurer la productivité de l'agriculture et consolider la propriété rurale» (art. 31bis al. 3 Cst.). La loi sur l'agriculture de 1952 prévoyait à cette fin des protections tarifaires et des contingents pour limiter ou empêcher l'importation de produits étrangers. Cela rendit impossible l'adhésion immédiate au GATT.

Ce fut la tâche de Hans Schaffner, alors directeur du département du Commerce, de convaincre chaque membre du GATT d'accepter une clause de dérogation pour la Suisse. En 1958, il était près du but: presque tous les membres étaient d'accord d'accueillir la Suisse avec un statut spécial. Presque tous ... mais l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en tant que pays agricoles, y opposèrent leur véto et la Suisse ne fut acceptée que provisoirement et sans droit de vote.

#### Adhésion au GATT avec un régime spécial

Cela n'empêcha pas Hans Schaffner de collaborer activement aux travaux du GATT. En tant que conseiller fédéral, il dirigea la conférence des ministres préparant le Cycle de négociations Kennedy. Il réussit à convaincre le directeur général du GATT de soutenir l'adhésion à part entière de la Suisse avec une réglementation spéciale. Et le 1<sup>er</sup> avril 1966, tous les membres du GATT donnèrent leur accord. Hans Schaffner décrivit la situation dans la Feuille fédérale de la manière suivante: «Si nos partenaires ont été prêts à se rallier à cette solution, c'est certainement en partie parce que l'on ne voulait

pas tenir un pays d'envergure économique tel que la Suisse plus longtemps à l'écart du GATT, malgré sa structure particulière ne correspondant à aucun schéma existant. [...] En d'autres termes, la liberté accordée à la Suisse pour la poursuite de sa politique agricole n'est pas totale. Mais cette liberté comporterait de toute façon des limites, même si nous n'appartenions pas au GATT ni à aucune autre organisation économique internationale. (Feuille fédérale, 1966, p. 732)

Quelques mois plus tard, Albert Weitnauer, chef de la délégation suisse auprès du GATT, a évoqué les événements de manière encore plus précise lors de la Conférence des ambassadeurs:

«En matière d'octroi d'exception et de dispenses, quasiment personne ne respecte à la lettre le General Agreement. L'organisation est toujours partie du principe qu'il fallait être d'autant plus strict que le pays en question était économiquement fort. Les pays en développement bénéficient d'un statut particulier qui les dispense de presque toutes les prescriptions du GATT. En revanche, les pays développés, dont la balance des paiements est équilibrée, ont beaucoup de mal à obtenir des dispenses. Dans ces circonstances, nous avons enregistré comme un succès le fait qu'après avoir dû nous contenter pendant plus de 7 ans du statut de membre provisoire, nous ayons pu être admis le 1<sup>er</sup> avril de cette année, à la suite d'une décision des parties contractantes du GATT, en tant que membre à part entière bien que la politique agricole de la Suisse, avec ses nombreuses restrictions aux importations, soit absolument incompatible avec les statuts du GATT.» (Conférence des ambassadeurs du 1<sup>er</sup> septembre 1966, www.dodis.ch/30835).

Aujourd'hui, nous déplorons l'absence d'un conseiller fédéral s'engageant en faveur de l'agriculture et de la Suisse sur le parquet international autant que le firent le conseiller fédéral Schaffner et Albert Weitnauer, négociateur en chef auprès du GATT.

Quelque chose de semblable se passa aussi dans d'autres domaines: dans le traité constitutif de l'Association européenne de libre-échange (AELE) de 1960, l'agriculture était exclue. En 1972, le peuple souverain accepta avec 70% des voix l'important accord de libre-échange entre les pays membres de l'AELE et les pays de la Communauté européenne d'alors. Là aussi l'agriculture n'est pas incluse. Cet accord n'a jamais été mis en question et toujours en vigueur.

(Les parties 4 et 5 de cette série d'articles permettront d'éclairer la nouvelle orientation de la politique agricole de notre pays débutant dans les années 1970 et qui fut influencée par de nombreux référendums, initiatives et votations populaires.)

#### Bibliographie:

- Popp, Hans. Das Jahrhundert der Agrarrevolution, Berne 2000  
 Kölz, Alfred. Neuere schweizerische Verfassungsgeschichte (mit Quellenbuch), Berne 2004  
 Linder, W.; Bolliger, C.; Rielle, Y. Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen 1848–2007, Berne 2010  
 Rhinow, René; Schmid, Gerhard; Biagini, Giovanni; Uhlmann, Felix. Öffentliches Wirtschaftsrecht, Bâle 2011

## Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,  
l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international,  
du droit humanitaire et des droits humains

#### Editeur

Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef

Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration

Case postale 729, CH-8044 Zurich

Tél. +41 44 350 65 50

Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch

www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6

IBAN: CH640900000877484856

BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie

Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs/ 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

© 2017 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.  
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

# Bioterrorisme de l'information – une nouvelle forme de manipulation mondiale

Interview d'Alexander Kouzminov, Nouvelle-Zélande



Alexander Kouzminov  
(photo mad)

hd. On dit de notre époque qu'elle est celle de l'information. Les technologies de l'information en sont le thème récurrent et l'évidence de l'actualité de notre modernité, et les fausses infos – «Fake news» – le tout dernier grand sujet dans les médias. Ces dernières ne sont

bien sûr pas une invention toute récente mais bien au contraire, des éléments reconnus de la politique de force et des méthodes de guerre. La propagande et le mensonge ne sont pas nouveaux sous le soleil, cependant l'étendue et la fréquence de leur diffusion ont considérablement augmenté avec Internet et l'usage de l'ordinateur. C'est sur cette toile de fond que se projettent les explications sur le bioterrorisme de l'information de l'expert en armes biologiques Alexander Kouzminov, résidant en Nouvelle-Zélande.

Horizons et débats: Monsieur Kouzminov, vous avez déclaré ailleurs qu'un Etat peut notamment être affaibli ou attaqué s'il est mis au point un scénario impliquant la menace d'un dangereux agent infectieux, et vous avez appelé cela la menace de pandémie. Pourriez-vous nous l'expliquer brièvement?

Alexander Kouzminov: Depuis la fin des années 1990/début 2000, d'effrayantes annonces ont été publiées au sujet de dangereux virus, de maladies infectieuses mortelles et de menaces apparues par le biais de pandémies mondiales.

## Menaces de pandémies – actualités «brûlantes» ...

Les mots-clés ou les gros titres employés par les médias en ce qui concernait les cas de pandémies comme le syndrome respiratoire aigu sévère SRAS (2002–2003), la grippe aviaire A (H5N1) (1997 et 2006–2007), H1N1 la «grippe porcine» (2009) et quelques autres, étaient: «la grippe porcine va fapper durement le pays», «le virus pourrait faire des millions de victimes», «prolifération soudaine de maladies», «virus-tueur», «épidémie mondiale», «catastrophe mondiale», «conséquences désastreuses» et tant d'autres. Les actualités «brûlantes» avaient l'air de reportages en zone de conflits, comme si l'ennemi s'était trouvé devant la porte.

Dans les mass médias on soulignait particulièrement que ces épidémies, et celles à venir, des foyers épidémiques «inhabituels», représentaient une énorme menace d'ex-

tension pour la santé au niveau régional (et même mondial), ou «une importante menace pour l'intérêt national et la sécurité», que «le risque demeurerait toujours significatif» et que «les effets de la prochaine pandémie seraient dévastateurs».

Ces informations circulaient de façon extensive dans les médias bien qu'on ait relevé aucun cas de transmission de personne à personne, confirmé par des tests de laboratoire, ni pour le SRAS, ni pour la grippe aviaire. Ces tests n'ont d'ailleurs pas même été exécutés dans les pays où de tels cas auraient pu se voir confirmés.

## ...et les suites

Cette «attaque biologique par l'information» a eu des conséquences négatives. Elle a causé un mouvement de panique massif, de crainte de l'opinion publique, a eu une influence considérable sur les économies nationales des pays et des régions du monde et les a déstabilisées. En outre, elle a affaibli les économies nationales en entraînant des pertes (par exemple, des déficits commerciaux, ainsi que dans le tourisme et le trafic des voyages internationaux), une déstabilisation des services publics et étatiques.

## Qu'est-ce que c'est le bioterrorisme de l'information?

Vous avez appelé cette forme de manipulation de masses le «bioterrorisme de l'info». Pourriez-vous définir ce que vous entendez par là. Auriez-vous un exemple actuel?

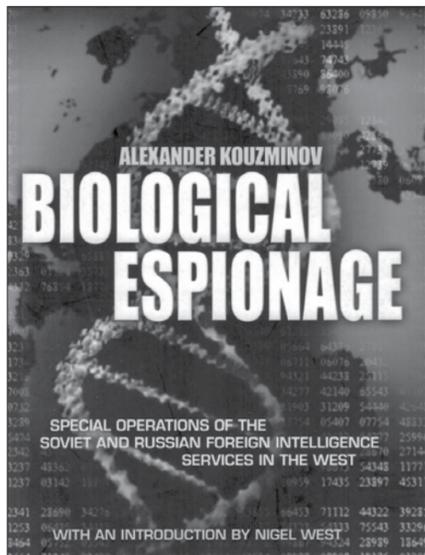
Je définirais le «bioterrorisme de l'information» comme un nouveau genre d'influence opérationnelle mondiale sur le public. Je le définis comme une influence et une manipulation. Quel est son but? Il peut y avoir les effets spécifiques, planifiés au préalable. On pourrait le désigner également d'une autre manière, comme le «chantage biologique par l'information».

Le «bioterrorisme de l'information» est basé sur l'emploi de la peur contre les personnes. La peur de la dissémination de maladies (pandémies) très dangereuses, par exemple, si la pandémie provient d'un virus transmis par des animaux. Les composants principaux et les effets ultérieurs de cette nouvelle forme de manipulation des masses par l'usage d'une «menace» sont les suivants:

– **Facteur temps:** en pratique, une panique immédiate et universellement répandue par les moyens de communication électroniques.

– **Facteur de vulnérabilité:** une impuissance devant la menace, résultante d'un défaut des moyens défensifs efficaces. Cela mène

vices in the West» [L'espionnage biologique. Opérations spéciales des services secrets soviétiques et russes à l'Ouest] 2005, Greenhill Books. Il a publié plus de 50 travaux sur la sécurité biologique, par exemple, sur le bioterrorisme, les armes biologiques, le contrôle et la gestion des risques.



ISBN 978-185 367 646 8

à la panique au sein d'une large frange de la population.

– **Facteur d'incertitude:** un manque de renseignements réels sur la raison de la menace et sa diffusion; ceux qui déclenchent cette menace y trouvent une nouvelle possibilité de manipulation de masses.

– **Facteur du contrôle manquant:** celui qui est «hors contrôle», parce qu'il est potentiellement suspect d'être porteur de la maladie, et donc représente une menace pour tous les autres.

## Mis en œuvre par les services secrets en tant qu'«opérations actives»

Le «bioterrorisme de l'information» (ou «chantage biologique par l'information») est mis en scène à l'aide de méthodes organisées par des services secrets et exécuté comme une «opération active» dans les pays cibles. Une telle opération active peut être déterminée par les moyens suivants:

• **«Opération active»:** c'est une activité d'un service secret (habituellement, un service secret étranger) orientée vers un «public cible» (un objet qu'il voudrait influencer) et exécutée à la demande d'un «parti intéressé» à l'aide de «sympathisants» et de «moyens auxiliaires» pour obtenir les «effets planifiés» souhaités. L'«opération active» est exécutée avec le soutien d'agents, de personnes de soutien et d'organisations ayant leurs propres intérêts. Normalement les services secrets exécutent les «opérations actives» en utilisant de «fausses bannières» – c'est-à-dire, qu'ils dissimulent leurs objectifs principaux sous couvert d'organisations (politiquement) neutres ou les camouflent sous quelques problèmes artificiellement créés.

## Les «parties intéressées» et leurs groupes cibles

A l'époque de la guerre froide, les «parties intéressées» étaient normalement le gouvernement ou ses services (secrets) spéciaux, habituellement des services secrets étrangers. Aujourd'hui, une «partie intéressée» pourrait être un grand consortium, l'industrie pharmaceutique, des banques, des groupes privés et politiques, des lobbyistes, etc.

L'objectif ou les groupes cibles d'une «opération active» peuvent être des gouvernements, des hauts gradés, les services secrets de l'ennemi, des partis politiques, des banques, des entreprises etc., ainsi que des groupes ordinaires de population, le but consistant alors à provoquer n'importe quel type d'effet et de répercussions.

• **«Exécuteur»:** C'est un service secret, habituellement étranger. Normalement, l'«exécuteur» accomplit des «opérations actives» sous «faux pavillon» ce qui signifie qu'il masque la véritable action en la dissimulant sous une fausse histoire ou menace.

• **«Sympathisant»:** Ils pourraient être des agents d'influence et des tierces parties neutres (ces dernières n'appartenant pas aux services secrets); ils peuvent aider l'«exécuteur» à réaliser l'«opération active».

## Les mass médias pour la mise en œuvre des «opérations actives»

• **«Moyens auxiliaires»:** l'une des voies les plus importantes pour mener à bien une «opération active» est de canaliser les mass médias. L'«exécuteur» les utilise pour obtenir le plus gros effet possible sur le «public cible/la cible de l'influence». Par exemple pour construire une menace afin de répandre des bruits et de fausses informations, etc. Tout cela sert réellement à la désinformation, afin de distraire l'attention de la véritable opération, de la dissimuler.

• **«Effets planifiés»:** les informations envoyées à destination d'un public déterminé doivent «être précis», c'est-à-dire, qu'il est important d'influencer l'objet cible. Les informations sont compilées de façon ciblée dans une orientation précise, le plus souvent dans le genre menace ou gros problème, exactement comme s'il s'agissait

d'un problème véritable. Le public cible ne doit jamais avoir de doutes à ce sujet.

## Phases primordiales des «opérations actives»

Pour la réalisation de l'«opération active» les procédés utilisés se basent sur une stratégie raisonnée: d'abord le problème et ensuite sa solution.

Les phases primordiales de l'«opération active» selon lesquelles le «bioterrorisme de l'information» peut être généré sont les suivantes:

• **Phase 1:** l'«exécuteur» (par exemple un service secret) répand avec l'aide de sympathisants (par exemple des agents) et de «moyens auxiliaires» (par exemple les mass médias) de fausses informations (dans notre cas: menace de pandémie) au sein d'un «groupe cible» (par exemple le public) en créant l'illusion qu'elles sont réelles.

• **Phase 2:** les «exécuteurs», les «sympathisants» et les «moyens auxiliaires» intensifient le problème si bien qu'il devient un sujet brûlant (on suscite un maximum d'intérêt). Dès que le faux problème est créé, il s'étend en faisant «boule de neige», roule et roule indépendamment, comme s'il existait réellement.

• **Phase 3:** le véritable enjeu de l'opération est (secrètement) atteint – les bénéfices financiers sont déjà à disposition, la stabilité gouvernementale est compromise (par exemple, par des pertes économiques) et bien d'autres funestes effets. En ce qui concerne la cible générale (une large frange de la population), on déclare que le problème est résolu et les risques endigués. Cela passe par des informations secondaires (des articles, etc.). Mais le problème reste «pendant» si bien que l'«exécuteur» peut le réutiliser. Il est facile de le réactiver.

En pratique, le «bioterrorisme de l'information» peut être mis en œuvre par le biais des moyens suivants:

## I – Création d'un problème

Il faut avant tout qu'il y ait un départ local d'une grippe saisonnière ou d'une maladie infectieuse que la partie intéressée peut utiliser pour ses propres intérêts. C'est bien entendu une fausse nouvelle. Il se peut aussi que ce soit une «fuite» supposée en provenance d'un laboratoire médical militaire ou d'un «centre biologique de défense» de l'armée. L'«exécuteur» (les services secrets) peut préméditer la création d'une telle situation, pour créer un intérêt maximum et générer la peur et la panique.<sup>1</sup>

## II – Le problème doit faire boule de neige

Les médias («moyens auxiliaires», dont font également partie les «sympathisants», par exemple, les agents d'influence) commencent à «allumer» le public. Les unes des journaux, les chaînes de télé, Internet, les médias sociaux – sont déjà présents avec des titres alarmants – «virus très pathogène», «nouvelle maladie infectieuse», «nouveau début de grippe avec danger de pandémie», «Le plan anti-grippe déclare: il faut se préparer à des décès» – ils augmentent la menace et font peur à tout le monde! Les mass médias et les organisations intéressées envoient un signal d'alarme/des messages de danger, comme «la maladie franchit la barrière d'homme à homme». Ils «prédisent» que «la maladie peut contaminer des millions de personnes dans le monde entier». Par exemple, «une super grippe pourrait tuer jusqu'à 1,9 millions d'Américains» selon un extrait d'un «plan gouvernemental de lutte contre une épidémie mondiale».<sup>2</sup>

## III – Le problème se transforme en actualité brûlante

Des services publics de santé, de hauts fonctionnaires, des experts et des agents d'influence forment leur souci: le virus va muter sous une nouvelle forme pouvant se transmettre d'une personne à l'autre et cela

«**Bioterrorisme de l'information ...**»  
suite de la page 5

pourrait mener à une pandémie mondiale, et ils affirment qu'une pandémie grippale (Influenza) entraînerait probablement des taux élevés de morbidité (maladie) et de mortalité (décès). Par exemple, «... le nombre de victimes d'une grippe aviaire à transmission humaine pourrait aller de 5 à 150 millions». <sup>3</sup> Ou bien: «Il s'agit de ne pas perdre de temps. Le virus [grippe aviaire] pourrait déclencher la prochaine pandémie humaine grippale. Et je ne vous parle pas des terribles conséquences que cela pourrait entraîner pour l'ensemble des nations et des peuples». <sup>4</sup>

#### IV – Renforcement d'un problème et amorcé de l'obtention des résultats planifiés

Là-dessus, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) peut annoncer l'apparition d'une nouvelle grippe, un cas d'urgence de santé publique d'intérêt international et bientôt, la pandémie de grippe atteint le degré d'alerte 5 sur 6 de l'échelle d'avertissement, ce qui signifie qu'une pandémie est considérée comme imminente. Les gouvernements du monde entier n'ont plus le choix, ils doivent répondre à la déclaration de pandémie par l'OMS en attribuant des milliards de dépenses à l'achat de médicaments et en engageant toutes les ressources disponibles dans la lutte contre la maladie dès que l'OMS a déclaré le début de la pandémie. Cela déclenche une onde de «frénésie d'achats de vaccins et de médicaments antiviraux» par des gouvernements du monde entier, et dans la plupart des cas pour des sommes avoisinant les centaines de millions de dollars. Les organisations autorisées et intéressées recommandent aux gouvernements nationaux d'utiliser des médicaments spécifiques antiviraux et anti-grippaux et leur annoncent qu'un «vaccin efficace» est en développement et qu'il sera opérationnel sous peu.

#### Le comité d'urgence secret de l'OMS

Le *British Medical Journal* (BMJ) a mis en lumière l'existence d'un comité d'urgence secret de l'OMS. Ce dernier conseille le directeur général de l'OMS au sujet du bon moment pour déclarer la pandémie. Il a été avancé que «l'OMS était conseillée par un groupe de personnes étroitement liées à l'industrie pharmaceutique, qui tirait de grands bénéfices lorsqu'une épidémie était transformée en pandémie». <sup>5</sup> Le BMJ rapporta que l'OMS avait modifié la définition d'une pandémie en février 2009 (environ un mois avant l'annonce des premiers cas de l'éruption de la «grippe porcine» de 2009) en écartant le critère selon lequel une pandémie doit entraîner un «taux élevé de décès et de cas de maladie». En cela, elle abaissait les critères nécessaires pour l'annonce d'une pandémie. <sup>6</sup>

#### V – Obtenir des résultats

Quel est le but à atteindre? Un affaiblissement des économies nationales et des pertes, des faillites et des menaces pour les entreprises compromises (par exemple, pertes pour le commerce, le tourisme récepteur, les voyages internationaux, etc.), la déstabilisation (ou même la paralysie) des gouvernements et de leurs services publics. La production des médicaments antiviraux et des vaccins génère des centaines de millions, jusqu'à des milliards de dollars. Ainsi, le rapport du Conseil de l'Europe sur le «déclenchement de la grippe porcine en 2009» critiquait les gouvernements nationaux, l'Union européenne et l'OMS en raison d'un «gaspillage de grosses sommes d'argent» <sup>7</sup> et à cause d'un accroissement «des peurs et de craintes injustifiées» <sup>8</sup> et cela en vue d'une «pandémie qui n'avait jamais vraiment eu lieu», <sup>9</sup> selon l'auteur du rapport.

Cette nouvelle forme de manipulation des masses – le «bioterrorisme de l'information» vu comme une «arme de la manipulation de masses» – peut devenir un instrument de la grande politique, si la menace de «pandémie» est à l'avenir employée avec préméditation.

#### Différence entre bioterrorisme de l'information et bioterrorisme

Nous pensons qu'il existe de réelles menaces. Tout n'est pas qu'hystérie. Comment pouvons-nous distinguer le bioterrorisme de l'information du véritable bioterrorisme?

La distinction entre bioterrorisme de l'information et bioterrorisme n'est pas simple, mais tout à fait possible. Lorsque survient un cas de maladie suspect, il est difficile dans la pratique de déterminer rapidement si son déclenchement a été naturel, ou s'il s'est produit par suite d'un accident, d'un sabotage, de l'emploi d'armes biologiques ou par le bioterrorisme. Logiquement la préparation et la réponse à un événement biologique est identique, qu'il soit naturel, occasionnel ou volontaire. Et cela inclut la coordination des organisations des différents secteurs (y compris celle des services secrets) possédant en commun la capacité de déterminer les raisons et de les imputer à une source spécifique mais aussi aux organisateurs d'une action volontaire.

Cependant, il y a quelques différences. Je vais présenter les plus vraisemblables.

#### Bioterrorisme: utilisation intentionnelle d'agents infectieux dans le but de propager des maladies mortelles

Premièrement, dans le cas du bioterrorisme, nous avons affaire à des cas volontaires. Il s'agit toujours de l'usage volontaire d'un agent infectieux causant une maladie mortelle dans le but de faire du mal ou de tuer des personnes, des animaux ou des plantes. Les armes biologiques sont en général composées en deux parties – un agent infectieux, préparé pour être utilisé en tant qu'arme, et un dispositif de support.

L'agent infectieux préparé pour être utilisé en tant qu'arme peut être perfectionné de manière précise à partir de son état original pour le rendre apte à la production industrielle, au stockage et à la diffusion en tant qu'arme. Dans ce cas, des tests de laboratoire peuvent déterminer l'origine artificielle de l'agent infectieux. Les dispositifs de support des armes biologiques peuvent se présenter sous différentes formes, telles des missiles, des bombes ou des systèmes de pulvérisation par avions, des bateaux ou des dispositifs spéciaux destinés à des meurtres ou des opérations de sabotage – il est difficile de tous les énumérer dans cette interview.

#### Actions bioterroristes pour des motifs stratégiques ou militaires

Deuxièmement, l'utilisation d'actions bioterroristes s'effectue essentiellement dans un but stratégique ou militaire, pour accomplir un assassinat politique, des actes de sabotage, pour désorganiser des infrastructures locales – comme par exemple dans le cas de contamination de l'eau et des produits alimentaires, d'infection d'animaux de rente ou de produits agricoles, pour causer des dégâts économiques, provoquer des catastrophes environnementales et introduire des maladies largement répandues, faisant naître ainsi la peur et la méfiance dans le public ainsi que plusieurs autres effets négatifs. Dans mon livre *«Biological Espionage. Special Operations of the Soviet and Russian Foreign Intelligence Services in the West»* <sup>10</sup> et dans les articles que j'ai écrit au fil des années, je montre en détail la préparation et la conduite des actions de bioterrorisme et je donne toute une série d'exemples.

Troisièmement, malgré les difficultés rencontrées pour les contrer, les actions bioterroristes peuvent être endiguées efficacement avec une multitude de mesures techniques de contrôle biologique, de surveillance et de lutte. Il est relativement simple d'empêcher leur aboutissement par des mesures spécifiques aux services secrets.

Quatrièmement, un acte bioterroriste cible toujours une région géographique déterminée, c'est-à-dire qu'il a une diffusion et des effets localisés. Ses conséquences ne dépassent habituellement pas les frontières étatiques.

#### Interventionisme global sous forme de bioterrorisme de l'information

Le bioterrorisme de l'information au contraire – est une forme d'interventionnisme global. Il peut même, concernant les conséquences et les dommages qu'il peut causer, être beaucoup plus efficace.

Premièrement, le bioterrorisme de l'information, comparé à un véritable acte bioterroriste, n'est pas adapté aux applications stratégiques ou militaires, aux assassinats politiques ni aux actes de sabotage, ni pour la désorganisation d'une infrastructure locale, la dégradation de la santé de la population

locale ou de celle des animaux ou pour perturber l'environnement dans un pays déterminé.

Deuxièmement, ses organisateurs et les organisations intéressées utilisent la menace potentielle d'une pandémie pour atteindre des résultats déterminés – j'en ai donné des exemples plus haut.

#### Diffusion par les mass médias

Troisièmement, en cas de bioterrorisme de l'information, ce genre de «menace» n'est pas dissimulé comme lorsqu'il s'agit d'une attaque bioterroriste, mais elle est au contraire très fortement colportée par les mass médias. Plus il y a de diffusion par les mass médias, et mieux cela vaut pour les organisateurs de «bioterrorisme de l'information». Par opposition, les organisateurs de bioterrorisme n'iront jamais raconter le moindre de leurs plans.

#### Désastre économique mondial provoqué par le bioterrorisme de l'information

Quatrièmement, les pertes économiques sont beaucoup plus élevées en cas de bioterrorisme de l'information que lors d'actions bioterroristes. En cas de bioterrorisme, les pertes s'élèvent, pour un pays déterminé, en termes monétaires, de quelques centaines de millions à quelques milliards de dollars, si on prend en considération les pertes pour l'économie, les dépenses engagées pour l'infrastructure concernée, les pertes en termes d'export, les dépenses des services de santé etc. En cas du bioterrorisme de l'information, il s'agit au contraire de coûts totalement différents – de dix à des centaines de milliards de dollars. Par exemple, les pertes économiques générées par le déclenchement du SRAS en 2002–2003 étaient estimées par la Banque mondiale à plus de 15 milliards de dollars pour la seule région de l'Asie. <sup>11, 12</sup>

Les coûts du SRAS pour l'économie mondiale ont été estimés à plus de 30 milliards de dollars. <sup>13, 14</sup> Les pertes financières induites par la pandémie de la «grippe aviaire» de 2006–2007 ont été estimées à plus de 20 fois celles du SRAS, et il a été évalué qu'elle pourrait coûter à l'économie asiatique jusqu'à 283 milliards de dollars. <sup>15, 16</sup> Ce désastre économique à prévoir coûterait plus de 800 milliards de dollars, dans le cas où la pandémie humaine durerait d'une année. <sup>17</sup> La même somme a été dépensée par les Etats-Unis en Irak. <sup>18</sup>

#### Gagner de l'argent sur des catastrophes mondiales

Cinquièmement, les organisateurs du bioterrorisme ne gagnent pas d'argent. Cela vient des buts qu'ils poursuivent – avant toute chose, ruiner l'infrastructure d'un gouvernement, la santé des personnes, des animaux d'élevage et de l'environnement et causer des nuisances. Les organisateurs du «bioterrorisme de l'information», eux, ont le désir de gagner de l'argent. Leur but est de gagner de l'argent en tablant sur la crainte d'une catastrophe mondiale – c'est l'une des particularités principales du «bioterrorisme de l'information». Ses organisateurs gagnent énormément d'argent, dix milliards de dollars, par exemple, en fabriquant et en vendant des médicaments antiviraux, des vaccins ou d'autres moyens de protection; cela se justifie, si l'on raconte aux gens qu'il y a (à nouveau) un virus épouvantable qu'ils ne peuvent pas stopper.

#### Qui gagne de l'argent?

L'annonce d'une pandémie et le commerce avancent et se développent d'une manière dynamique avec une longévité surprenante dans les mass médias ou même dans les pages Web des gouvernements – sur les sites Web gouvernementaux des Etats-Unis, comme par exemple, *pandemicflu.gov* ou *avianflu.gov*. Le gouvernement américain met, par exemple, des milliards de dollars pour soutenir l'idée qu'il pourrait y avoir une pandémie mondiale, et met des centaines de millions de dollars dans la fabrication des vaccins pour contrer l'«horreur généralisée». *Novartis Vaccines & Diagnostics* s'est vu attribuer, par exemple, un contrat de 487 millions de dollars par le ministère de la santé publique américain, un joint-venture pour un total de presque 1 milliard de dollars d'investissements américains, pour produire 50 millions de doses d'un vaccin trivalent contre la grippe saisonnière et jusqu'à 150 millions de doses

de vaccin monovalent, en préparation à une pandémie potentielle. <sup>19</sup>

Pour donner un exemple, à titre de conséquence de la «pandémie de grippe porcine» H1N1 de 2009–2010, le gouvernement américain a lancé le programme national de vaccination le plus cher de l'histoire américaine et acquis au moins 160 millions de doses de vaccin contre la grippe porcine, ce qui a coûté 18 milliards de dollars. <sup>20</sup> D'après *Margaret Chan*, la directrice générale de l'OMS, dans l'option d'un scénario-catastrophe de pandémie, les fabricants de vaccins pourraient produire presque 5 milliards de vaccins anti-grippaux par an. <sup>21</sup>

Les principaux fabricants de vaccins (par exemple, *GlaxoSmithKline*) pourraient gagner jusqu'à 50 milliards de dollars par an suite à ces recommandations de se faire vacciner. <sup>22</sup> Dans le cas d'une autre «pandémie» – la «grippe aviaire» H5N1 de 2006–2007 – les représentants des Nations-Unies (par exemple, Dr David Nabarro, le coordinateur des Nations-Unies pour la grippe aviaire et l'influenza humaine) ont fait valoir qu'environ 1,5 milliards de dollars étaient nécessaires «pour commencer, afin d'en finir avec la grippe aviaire et se préparer à une autre possible pandémie.» <sup>23</sup>

#### De nouveaux agents infectieux arrivent et s'en vont – incohérences concernant la grippe porcine ...

Il arrive très souvent que soudainement un nouvel agent infectieux apparaisse dans les médias. Il disparaît tout aussi soudainement dans «le néant». C'est ainsi que cela s'est passé avec le SRAS, la grippe aviaire, la grippe porcine, Ebola et Zika. Parfois on se demande: «Est-ce la main humaine qui est en jeu, ou est-ce vraiment un hasard de la nature?» Qu'en pensez-vous, sur la base de votre expérience professionnelle?

Examinons, par exemple, des événements comme le déclenchement de la «grippe porcine» H1N1 en 2009 aux Etats-Unis. Mi-avril 2009, le gouvernement américain a fait état de plus de 47 cas confirmés et de 9 cas suspects de contamination humaine par la grippe porcine. Officiellement, on affirma alors que l'origine de l'infection des porcherie se trouvait au Mexique. Quoiqu'il en soit, d'après les indications du service public de santé américain (*Centres of Disease Control and Prevention*, CDC) la plupart de ces cas n'avaient aucun lien avec le Mexique, ni dans le domaine de l'élevage des porcs, ni dans celui de la contamination des personnes. On a alors découvert que seules 3 des 47 personnes contaminées avaient été au Mexique et que 40 personnes n'avaient jamais eu de contact avec les contaminés. Concernant le cas de deux enfants contaminés par la «grippe porcine» en Californie, le CDC déclara: «Aucun des enfants n'a eu de contact avec des porcs, l'origine de l'infection est inconnue.» <sup>24</sup>

Auparavant (le 15 janvier 2009), le ministère américain de la santé publique (*Department of Health and Human Services*) avait signé un contrat avec *Novartis* d'une valeur de 487 millions de dollars pour la fourniture de vaccins et de diagnostic dans le but de développer un vaccin contre la grippe aviaire.

Une autre société, *Novavax* (établie à Rockville, Maryland) produit des vaccins expérimentaux recombinants [c'est-à-dire artificiellement produit, ndr] semblables aux virus, dont fait partie le vaccin de la grippe porcine H1N1 qui fut utilisé en 2009 aux Etats-Unis pour un essai clinique. <sup>25</sup>

#### ... Des questions et de probables explications

Et là se pose véritablement la question: «Se pourrait-il que la «grippe porcine» soit apparue parce que divers vaccins ont été échangés par erreur?» A cela, l'unique explication serait que le vaccin contaminé par de l'ADN de «grippe porcine» ait été apporté aux Etats-Unis pour être utilisé lors des essais cliniques en cours. Il est plus vraisemblable que le vaccin recombinant artificiellement produit ait été contaminé par le virus H1N1, lequel ressemblait au «virus de la grippe porcine». Ainsi il serait tout à fait plausible de supposer que le nouveau virus artificiel H1N1 ait été glissé «par erreur» dans un lot de vaccins contre la grippe saisonnière.

L'autre explication possible serait que les tests de laboratoire n'ont pas été assez appro-

**«Bioterrorisme de l'information ...»**

suite de la page 6

fondis. Là, il y a eu une confusion. Peut-être qu'une souche de virus H1N1, destinée à la vaccination contre la grippe saisonnière, a été échangée avec le virus de la «grippe porcine» H1N1 de 2009. Peut-être que le gouvernement américain s'est, dans ce cas, précipité pour signaler un «danger menaçant», mais c'est un fait – que ce soit intentionnellement ou par erreur – ils ont proclamé une épidémie et ont commencé à en faire commerce. Il se pourrait peut-être aussi que ce «déclenchement artificiel» ait été important afin de produire un mécanisme actif pour une «opération active» et pour tester de possibles activités futures de «bioterrorisme de l'information»?

**L'exemple du SRAS de 2002–2003**

Un autre exemple – le début de l'épidémie de SRAS en 2002–2003. Comme pour les autres «épidémies mondiales» précédentes, il a donné lieu à de nombreux «scénarios d'horreur» dans les mass médias, comme s'il s'agissait d'un reportage en zone de conflits.

Les mass médias, des hauts fonctionnaires et des organisations internationales se sont empressés d'informer la société qu'une pandémie mondiale arrivait, qui entraînerait des centaines de millions de morts.

Il n'y avait cependant aucun cas confirmé par le laboratoire de mutants d'un virus capable d'une transmission d'homme à homme, ou d'une mutation pouvant mener à une pandémie mondiale.

**L'OMS et le CDC – contradictions sur le taux de mortalité**

L'OMS annonça quand même que le nombre total de personnes concernées dans le monde entier était de 8422, dont 916 étaient décédées, ce qui fixe le taux de mortalité à 10%.<sup>26</sup> L'information de l'OMS contredit l'information du CDC déclarant dans son rapport sur le SRAS: «Depuis 2003, il n'y a eu aucun cas reconnu de SRAS qui ait été reporté où que ce soit dans le monde.»<sup>27</sup>

**Le virus du SRAS a-t-il été créé artificiellement ...**

Je n'exclus pas la possibilité que le virus du SRAS puisse avoir été créé dans un quelconque laboratoire militaire en tant qu'arme biologique et qu'il ait été alors libéré par erreur ou intentionnellement à partir d'un laboratoire de haute sécurité et/ou d'un laboratoire biologique de défense en Asie. Le fait que le SRAS puisse avoir été créé artificiellement, a aussi été exprimé par des scientifiques connus et des médecins.<sup>28,29</sup> Examinons quelques faits pouvant étayer cette supposition. Le virus du SRAS n'est pas directement apparenté aux trois classes connues de Coronavirus.<sup>30</sup> Seul un modèle informatique, indiquant «ceci pourrait être un virus» a été délivré aux scientifiques. Il n'existe pas une seule projection photographique de ce virus venant d'un laboratoire; seule a été publiée une séquence d'un Coronavirus mutant tout à fait habituel, causant la grippe saisonnière.<sup>31</sup>

**... et libéré accidentellement?**

La composition génétique de ce nouveau virus est une combinaison de deux virus bien connus dont une combinaison non conçue par l'homme (artificielle) n'est pas possible dans un environnement naturel. On ne peut donc la réaliser que dans un laboratoire. Il est fort possible que le SRAS ait été libéré accidentellement par un laboratoire militaire biomédical.<sup>32</sup> Une analyse plus précise entreprise par le CDC au moyen d'une technologie moléculaire très probante, la *Polymerase Chain Reaction* (PCR), indiqua que le nouveau virus n'était apparenté à aucun virus connu jusque là, que ce soit un virus humain, rongeur, bovin, félin, porc ou aviaire.<sup>33</sup>

**Autres occurrences étranges**

Il y eut encore bien d'autres occurrences étranges et inexplicables.

«Les scientifiques ne comprennent pas encore très bien d'où a pu provenir le SRAS et comment il a pu se développer, il y a 18 mois» a écrit le «Washington Post». <sup>34</sup> Certains scientifiques de l'Ouest en sont venus à la conclusion qu'il fallait démasquer le SRAS comme un «générateur de panique systématique et substantiel».

En outre, j'ajouterais aussi que des expérimentations scientifiques conventionnelles, pourtant innocentes à l'évidence, avec des micro-organismes sans danger, peuvent déboucher sur la création d'agents infectieux pathogènes ou la production consciente d'agents pathogènes très dangereux, voire mortels.

Par exemple, en Australie en 2001, des scientifiques ont produit par erreur un virus mortel qui au lieu de rendre des souris stériles – ce qui était le but recherché – tuait toutes ses victimes et ceci a été la conséquence d'une manipulation génétique d'un virus auparavant sans danger.<sup>35</sup> Le virus, un virus de variole de souris modifié qui ne peut provoquer de contamination humaine, a renforcé les craintes de voir cette technologie utilisée pour développer des bio-substances d'agents de guerre chimique.<sup>36</sup> Le virus produisant la poliomyélite, a été mis au point dans un laboratoire américain conventionnel, avec rien moins qu'une simple information d'une banque de données accessible au public sur sa séquence génétique et des technologies déjà disponibles.<sup>37,38</sup>

Un autre exemple: un scientifique financé par le gouvernement américain a créé intentionnellement, par des méthodes génétiques, un virus de variole de souris extrêmement létal, un virus apparenté au virus de la variole.<sup>39</sup>

**Déclenchements mystérieux d'agents infectieux mortels élaborés artificiellement**

Depuis la signature de la *Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes biologiques ou à toxines et sur leur destruction* de 1972, il y a encore eu d'autres événements:

- L'apparition d'anthrax dans la ville de Sverdlovsk (Union soviétique) en 1979, causée par la dissémination involontaire de mortelles spores d'anthrax militarisées, par le système de ventilation du laboratoire secret de production d'armes biologiques de Sverdlovsk.
- Le virus de la variole échappé d'un laboratoire de l'université de Birmingham en Angleterre en 1978.
- Une mystérieuse épidémie dans la localité d'Oblivskaya, dans la région de Volgograd-Rostov en Russie en juillet/août 1999 – qui toucha environ 700 personnes (dont 36 sont décédées). On a supposé qu'il s'était produit une dissémination accidentelle d'un virus produit artificiellement et développé dans un laboratoire.<sup>40,41</sup>
- Conformément aux renseignements fournis par le Conseil de la génétique responsable situé à Cambridge, Massachusetts, USA – une ONG sans but lucratif – il y eut entre 1994 et 2004, 14 manquements aux réglementations de sécurité biologique avec des agents pathogènes dangereux.<sup>42</sup> Parmi les agents infectieux on trouva le SIDA, le virus Ebola, le virus de la fièvre du Nil, la peste, l'anthrax et la tularémie.
- Trois collaborateurs du laboratoire de l'Université de Boston, USA, travaillant dans un laboratoire de niveau 4 de biosécurité, donc du plus haut degré de sécurité, ont été contaminés entre mai et septembre 2004.<sup>43</sup>
- J'ai aussi pu relever trois cas de dissémination de SRAS venant de laboratoires à Singapour (septembre 2003), Taiwan (décembre 2003) et en Chine continentale (mars 2004).

Cette liste pourrait être encore allongée. Heureusement, ces agents infectieux mortels et artificiellement produits n'ont entraîné aucun départ d'épidémie (sauf dans les cas de Sverdlovsk et Oblivskaya). Mais combien d'agents pathogènes mortels semblables pourraient être produits par erreur et/ou intentionnellement à l'avenir dans les laboratoires conventionnels ou ceux fabriquant des armes biologiques?

Cela induit également l'inquiétante possibilité que de semblables approches puissent être utilisées par un chercheur qualifié pour produire des agents infectieux dangereux ou réactiver des maladies infectieuses, même s'il n'a aucun accès direct aux souches de virus protégés.

**La propagande fonctionne surtout avec les gens mal informés**

*De nombreuses personnes pensent être très bien informées sur tout, et tiennent ce*

*genre d'informations complémentaires pour des théories du complot. Comment peut-on gérer cela et leur montrer qu'ils pourraient se tromper?*

La propagande est l'arme la plus importante pour influencer les gens, particulièrement s'ils sont mal informés. Une personne ordinaire a, semble-t-il, des connaissances plutôt «superficielles» sur la réalité de ces dangers. Elle est habituée à faire confiance aux opinions des mass médias.

**Ce qui était autrefois désigné comme une théorie du complot est à présent un fait**

Ce qui était autrefois désigné comme une théorie du complot est à présent un fait.

Par exemple, la théorie de *Giordano Bruno* selon laquelle la terre est ronde et n'est pas plate, et celle de *Galileo Galilée*, que la terre tourne sur elle-même et autour du soleil et non le contraire. Bruno fut brûlé sur le bûcher pour sa «théorie diabolique» et Galilée fut contraint de rétracter sa théorie en public. Il est important d'écouter une autre opinion, aussi étrange ou paradoxale qu'elle paraisse et de parler du problème et de rechercher la vérité.

Il est important d'amener les scientifiques à la discussion – ils sont ceux qui sont moins influencés par l'opinion publique, puisque le devoir des académies est la recherche de la vérité. Il est important de réunir les philosophes, les philanthropes et les gens intéressés à la formation, de débattre avec eux et de ne pas avoir recours ni à la propagande, ni aux méthodes simplistes de la télé-réalité, de celles qui vous expliquent comment préparer son repas ou comment survivre sur l'île au trésor.

**Une bonne éducation et une bonne formation – la meilleure protection contre la propagande et la manipulation**

Tout commence à l'école et dans la chambre d'enfants. Comme le dit l'adage oriental: «Les enfants d'aujourd'hui sont la génération de demain.» On doit éduquer les gens pour qu'ils deviennent des acteurs dans la vie, non pas des consommateurs.

Aujourd'hui, dans notre système de formation, les enfants reçoivent des tests auxquels ils doivent répondre par oui ou par non. On ne leur enseigne pas à devenir des leaders, ni à penser qu'ils peuvent résoudre des problèmes complexes; ils ne font plus aucun exercice écrit, ils ne reçoivent aucun article sur les questions philosophiques. Nous nous sommes habitués à presser la touche de *Yahoo* ou *Google*, et voilà déjà la réponse! Cela signifie une grande dépendance, comme si nous étions drogués. C'est la manière dont sont conditionnés les gens, sans qu'ils possèdent leur propre réflexion parce que les opinions sont formées selon les mesures des mass médias.

**L'influence d'Internet et des médias sociaux**

Se pourrait-il que cela soit en relation avec le fait que des gens plus intelligents se laisseraient moins facilement exploiter? Cela peut être mis de nouveau sur le compte de la théorie du complot. Cependant ne voyons-nous donc pas que les programmes éducatifs de divers pays se sont détériorés, ont perdu en qualité et en force? L'espace d'information moderne est un chemin confortable pour l'élargissement rapide des théories du complot. Mais c'est seulement la moitié du problème. Internet et les réseaux sociaux ont une très grande force d'influence sur leur public. Ces possibilités devraient être utilisées à bon escient. Sinon de fausses convictions se répandent dans l'opinion publique, coupant les gens de la réalité. Un autre aspect problématique est que les gens sont distraits par certaines «idées fausses» sur les raisons d'un problème et sont influencés par une histoire artificiellement inventée. Ceci peut se produire par une opération efficace – par la «fenêtre d'Overton»,<sup>44</sup> également connue sous l'appellation de «fenêtre de discours» qui n'est rien d'autre que le spectre des idées acceptées par le public. C'est le moyen utilisé par les experts de médias.

Pendant les 20 dernières années, le monde est devenu virtuel, donc plein d'informations. Ne soyons pas si naïfs et ne fermons pas les yeux devant le fait que le monde se trouve en état d'influence permanente par l'information. Peut-être existe-t-il même quelque chose comme une guerre

de l'information, puisque l'influence exercée par l'information sur les gens est une arme puissante de manipulation des masses. La première victime de cette influence est – la vérité.

**Seuls les gens éduqués peuvent faire la différence entre complots et vérités**

Aujourd'hui, diverses nouvelles technologies, inexistantes encore récemment, sont utilisées pour manipuler la conscience de masses. Grâce à elles, utilisées pour la désorientation totale, les gens ne remarquent même pas ce qui se passe dans le monde. Dans tous les cas, il s'agit d'opérations pratiquées sur la durée par les services secrets qui y sont associés, destinées à «formater» la génération montante. Seule une personne correctement éduquée peut être en mesure de faire la distinction entre un complot au sens propre et la vérité. Ici, les mensonges deviennent des armes. Pour cette raison, nous devons éduquer les gens pour qu'ils acquièrent une conscience, qu'ils demeurent attentifs à l'observation des événements au quotidien dans le monde, qu'ils agissent du point de vue de ce qu'ils désirent. Dans le monde d'aujourd'hui, nous ne pouvons pas simplement rester assis et ne rien faire. Il n'est pas bon de se trouver à côté de ce genre de choses et d'en rester seulement spectateur. Les théories du complot peuvent devenir un réel danger, si leur but est d'opérer un lavage de cerveau. Nous devons savoir pour quoi nous luttons – cela nous permettra de nous protéger, nous-mêmes et les peuples concernés et de préserver notre humanité.

**La meilleure protection réside dans les échanges sincères et francs d'informations**

Comment est-il possible à l'individu lambda d'échapper à de fausses informations, et comment peut-on expliquer aux gens qu'on les envoie sur de fausses pistes? Je pense que des conférences et des forums tels que ceux organisés par «Mut zur Ethik» [«Oui à l'Éthique»] jouent un rôle primordial.

Il est très important d'avoir des échanges d'informations sincères et francs. On peut atteindre ce dernier objectif par des méthodes honnêtes et objectives d'information des gens, à l'instar des journaux *Horizons et débats* et *Current Concerns*. Peut-être, devrions-nous aussi penser à concevoir une page Web, où les aperçus analytiques et les événements actuels pourraient être publiés et traduits en d'autres langues.

*Monsieur Kouzminov, merci beaucoup pour cet entretien.*

(Traduction *Horizons et débats*)

<sup>1</sup> Swine flu pandemic «caused by accidental leak from laboratory». *Daily Mail*, 30.6.2009

<sup>2</sup> *USA Today*, 10.8.2005

<sup>3</sup> United Nations. Meeting Coverage and Press Releases. *Press conference by UN System senior Coordinator for Avian human influenza David Nabarro*, 29.9.2005

<sup>4</sup> *Kofi Annan*, secrétaire général de l'ONU, dans une communication à l'adresse de la conférence internationale, Beijing, 2006 (avec la participation de plus de 100 pays). – Record \$1.9billion pledged to fight bird flu. Beijing. *Thursday's Globe and Mail*, 19.1.2006

<sup>5</sup> Influenza: marketing vaccine by marketing disease. *BMJ* 2013;346:f3037; [www.bmj.com/content/346/bmj.f3037](http://www.bmj.com/content/346/bmj.f3037) (publié le 16.5.2013)

<sup>6</sup> WHO and the pandemic flu «conspiracies». *BMJ* 2010; 340:c2912; [www.bmj.com/content/340/bmj.c2912](http://www.bmj.com/content/340/bmj.c2912) (publié le 4.6.2010)

<sup>7</sup> Europe to investigate the UN over «Pandemic» scam. *Canada Free Press*, 2.1.2010

<sup>8</sup> EU ponders swine flu vaccine ponders. *EU Observer*, 10.2.2010

<sup>9</sup> «Pharmaceutical companies banked more than \$7billion as governments stockpiled drugs.» Swine flu experts' ties to big farma. *The Guardian*, 4.6.2010

<sup>10</sup> Kouzminov, A. *Biological Espionage: Special Operations of the Soviet and Russian Foreign Intelligence Services in the West*. Greenhill Books; First Edition, 2005, p. 12s.

<sup>11</sup> World Bank. *Issue Brief: Avian and Human Pandemic Influenzas Update*, 14.12.2007

<sup>12</sup> Saywell, T. et al. The cost of SARS: \$11bn and rising. *Far Eastern Economic Review*, 24.4.2003

<sup>13</sup> World Bank (2014). *World Development Report. Pandemic Risk*, by Olga B. Jonas

<sup>14</sup> Daniel, Ben-Ami. *The cost of SARS. What a health panic can do to the global economy*, 7.5.2003

<sup>15</sup> World Bank warns of bird flu cost. *BBC News Online*, 3.9.2005

# J'accuse...! Sans preuves et sans fondements...

## A propos de la prétendue ingérence de la Russie dans la campagne électorale américaine

par Nicola Ferronato, politologue

Le 6 janvier 2017, les services de renseignement américains CIA, FBI et NSA ont publié un rapport de 25 pages («Contexte de l'évaluation des activités et des intentions russes lors des récentes élections américaines»: processus analytique et attribution des cyber-incidents\*) dénonçant l'ingérence de la Russie dans le processus des élections américaines. La Russie, et son président en personne, seraient coupables d'avoir piraté les serveurs du *Comité national du parti démocrate* (DNC) et du camp de *Hillary Rodham Clinton* (HRC), afin de favoriser *Donald J. Trump* dans la course à la présidentielle. Cet article offre une brève analyse du rapport en question et le critique pour son manque d'arguments et de preuves.

### Le rapport accuse la Russie sans présenter de preuves

Les services de renseignement américains sont catégoriques: toute une nation est coupable. En effet, il est prouvé, déclaration dans l'introduction du rapport, que «la Russie a mis en œuvre une campagne de cyber-attaques afin d'influencer les récentes élections aux Etats-Unis» (p. II). Et il serait évident pour les agents du renseignement américain que *Poutine* prévoit «d'appliquer son savoir-faire, aguerri durant les élections [...] ailleurs dans le monde pour y influencer des élections futures» (p. III). Ce rapport publié par le directeur du *Renseignement national* (appelé «rapport» ci-après), ayant rassemblé les analyses de la CIA, du FBI et de la NSA, ne laisse aucun doute quant à la culpabilité de la Russie et encore moins quant à celle du président *Poutine* en personne. «Nous concluons que le président russe *Vladimir Poutine* a ordonné la mise en œuvre d'une campagne d'influence en 2016 visant les élections présidentielles américaines» (p. II), lit-on dans l'introduction du rapport. Ceci est la première accusation directe qui reste, hélas, non-prouvée. Il semblerait, malheureusement, que les arguments du rapport se fondent largement sur des estimations émotives et des opinions. Les agences de renseignement sont explicites: «La plupart des arguments-clés de ce rapport sont [...] conformes à notre appréciation du comportement de la Russie». Mais aucune précision technique concrète n'est avancée! Comme c'est embarrassant pour trois agences de renseignement pourtant si respectées à travers le monde! Le rapport accuse la Russie, et sans preuve! – à l'instar du rapport de la CIA de 2002 affirmant que l'Irak possédait des armes de destruction massive. C'est sur ce rapport de 2002, d'ailleurs, que l'administration *Bush* a principalement fondé et légitimé sa politique de guerre au Moyen-Orient dans les années qui ont suivi. Ne sous-estimons donc pas l'importance et l'influence que peut avoir ce genre de document sur la politique étrangère américaine. A l'heure actuelle déjà, le rapport du 6 janvier a des répercussions. Suite

à sa publication, l'ancien président américain *Barack Obama* a de nouveau renforcé les sanctions contre la Russie. Plusieurs nouvelles entités gouvernementales sont à présent listées sur les protocoles de sanctions économiques, ainsi que 6 citoyens russes. Plus encore, deux résidences à disposition de l'ambassade russe aux Etats-Unis (à Long Island et Maryland's Eastern Shore) ont été retirées à la représentation diplomatique, les diplomates ne disposant que de 24 heures pour quitter les lieux. Et par dessus tout, 35 diplomates et leurs familles ont été expulsés du territoire américain suite à des «soupçons d'espionnage».

### Les accusations des services de renseignement américains contre Moscou semblent infondées

Beaucoup d'autres accusations des services de renseignement américains contre Moscou semblent, à cette heure, infondées. Par exemple, lit-on dans le rapport que «la campagne de Moscou à l'encontre des élections américaines reflète des années d'investissement et de préparation dans les moyens d'action». Les Russes savaient-ils donc déjà que *Donald Trump* allait affronter *Hillary Clinton* plusieurs années avant l'élection? Une autre accusation affirme qu'«en juillet 2015, les services secrets russes ont eu accès au serveur du *Comité national du parti démocrate* (DNC) et auraient maintenu cet accès au moins jusqu'en juin 2016». Il est difficile de penser, et peu plausible, qu'un cyber-pirate aurait pu conserver un accès illimité au serveur du DNC aussi longtemps puisque le piratage n'est pas un moyen de cyber-intrusion très discret, et il est encore moins plausible que le Kremlin soit ce pirate. La seule information plus ou moins technique du rapport est la suivante: «Nous concluons que le GRU (services secrets russes) s'est servi de «Guccifer 2.0», «DCLeaks.com» et «Wiki-leaks»» (p. 2) pour publier des informations susceptibles d'endommager l'image du gouvernement américain et celle du Parti démocrate. Là encore, aucune preuve n'est présentée.

### Ce rapport pourrait être le travail d'un étudiant de première année

En outre, dans ce rapport sur les prétendues cyber-attaques russes, publié par les meilleures agences de renseignement du monde, environ 7 pages sur 25 sont exclusivement consacrées à la chaîne de télévision russe *RT (Russia Today)*. Cette chaîne, subventionnée par l'Etat, aurait, elle aussi, participé à cette campagne criminelle contre la démocratie aux Etats-Unis. On peut se demander pourquoi les services de renseignement américains évaluent l'influence de *RT* et celle des prétendus *hacks* sur l'élection dans un même document, comme s'il s'agissait de la même chose. Ce sont deux thèmes très différents devant être étudiés séparément. En mélangeant des sujets si hétérogènes et éloignés, le

rapport ne fait que brouiller les pistes, offusquer la pertinence du texte et enténébrer la compréhension des lecteurs. On pourrait presque croire que c'est intentionnel. Enfin, il est dur de comprendre le lien entre *RT* et le rapport qui, ne l'oublions pas, a pour titre: «Evaluation des activités et intentions russes lors des récentes élections américaines: processus analytique et attribution des cyber-incidents?»

Mais, au fait, quel crime la chaîne *RT* a-t-elle commis? Les agences de renseignement lui reprochent d'avoir soutenu *Trump* plutôt que *Clinton*. Certes, il semble que *Trump* soit le candidat de prédilection de la direction de *RT*, mais qu'importe? Les directions de *CNN*, du «*New York Times*», de la *BBC* et la plupart des autres médias «mainstream» internationaux favorisaient, eux, *Mme Clinton*. D'ailleurs, n'est-il pas normal que les médias russes puissent préférer *Trump* à *Clinton*. En effet, *Trump*, dans sa campagne, avait émis le souhait de développer de meilleures relations avec la Russie alors que *Mme Clinton* appelait ouvertement et agressivement à davantage de confrontation directe et de sanctions à l'égard de la Russie? Il est ironique, presque drôle, de constater la prétention des services de renseignement à s'étonner du fait que les Russes puissent avoir une préférence.

Il est décevant de lire des pages entières d'accusations contre une chaîne de télévision dans un rapport censé être des plus professionnels et du plus haut niveau. Si l'on scrute attentivement le rapport, force est de constater qu'il y est fait référence 106 fois au mot «*RT*» dans ces 25 pages consacrées au «cyber-incident» en question. Considérant les nombreuses pages-titre quasiment vides, la place prépondérante que prend cette chaîne de télévision aux yeux des services de renseignement est surprenante. Faites le calcul vous-même: 106 divisé par 25. Vous trouverez le nombre de fois que *RT* est mentionné sur chaque page. Par effet de contraste, il est intéressant de noter que le mot «cyber» apparaît une quinzaine de fois dans le document; et le mot «*Poutine*» apparaît une trentaine de fois. Le moins qu'on puisse dire est que ce rapport pourrait être le travail d'un étudiant de première année: parsemé de jolies photos, de graphiques simplifiés, d'un vocabulaire simple, exempt de toute velléité technique, etc. On peut légitimement se demander s'il s'agit réellement d'un rapport de renseignement, ou plutôt «d'une déclaration de presse conçue pour la recherche du sensationnel en politique», selon les termes de *Julien Assange*.

### Violation manifeste de la présomption d'innocence

Par ailleurs, il est regrettable de constater que certains médias de masse (notamment *CNN*, «*The New York Times*», *BBC*, «*The Guardian*») se soient aveuglément basés sur le rapport décrit ci-dessus, sans esprit cri-

tique, pour frapper la Russie à leur tour. Beaucoup de médias européens cependant, notamment français («*Le Monde*», «*Le Figaro*») et allemands («*Frankfurter Allgemeine Zeitung*», «*Der Spiegel*», «*Süddeutsche Zeitung*»), ont étudié le rapport de manière un plus critique et refusent de suivre la trajectoire hyperbolique des médias britanniques et américains. Aussi, malgré les tensions accrues qu'inspire le rapport entre les Etats-Unis et la Russie, il semblerait que le président *Donald Trump* refuse de se laisser entraîner par les allégations des trois agences à l'origine du rapport. Il semble se baser sur le principe de la présomption d'innocence, ce qui est honorable. Il s'agit d'un principe qui est reconnu dans la plupart des démocraties et se trouve dans l'article 11 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*: «Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées». La Russie n'est pas une personne physique, certes, mais une personne morale et mérite qu'on la présume, jusqu'à preuve du contraire, innocente. Il est probable que les agences de renseignement américaines aient des indices davantage probants que ceux présentés dans leur rapport, mais qu'elles ne veulent pas les rendre publiques. Il est possible aussi que des cyber-attaques dilettales aient eues lieu depuis la Russie à l'encontre d'institutions américaines avant ou durant la période des élections. Que des hackers américains pénètrent des institutions russes est chose très envisageable aussi, surtout dans un monde où l'insécurité informatique s'aggrave rapidement. Bref, ce qui n'est pas probable, toutefois, c'est que le Kremlin et *Poutine* en personne aient commandité de telles attaques. Peut-être connaissons-nous un jour la vérité sur ces histoires de *hacks* et de *leaks*. Pour l'instant toutefois, on ne peut que spéculer. Par conséquent, il est impossible de tirer des conclusions certaines à partir de ces arguments émotifs émanant de discours politiques.

Il se pourrait que les trois agences de renseignement se soient tirées une balle dans le pied. Laisser entendre que les Russes puissent influencer le résultat d'une élection présidentielle aux Etats-Unis et suggérer que *Trump*, par conséquent, ne soit pas légitimement élu, est contre-productif. *Trump* est le président, et elles doivent maintenant travailler avec et pour lui, quoi qu'il arrive. Les accusations injustifiées du rapport illustrent donc un certain manque de respect, ou tout du moins du mépris, envers le système démocratique américain et envers le peuple qui l'a créé. •

\* Intelligence Community Assessment (ICA), «Background to Assessing Russian Activities and Intentions in Recent US Elections: The Analytic Process and Cyber Incident Attribution», 6 January 2017

### «Bioterrorisme de l'information ...» suite de la page 7

- <sup>16</sup> World Bank (2008), *Evaluating the Economic Consequences of Avian Influenza*, by Andrew Burns.
- <sup>17</sup> World Bank. Avian flu. Available from: <http://live.worldbank.org/avian-flu> [Accessed: 4.8.2016]
- <sup>18</sup> Cost of National Security. Fighting for a U.S. federal budget that works for all Americans; <https://www.nationalpriorities.org/cost-of/> [Accessed: 4.8.2016].
- <sup>19</sup> Lord, Joel. RM: The problem with vaccines Part3 – Synthetic genomics & the death of natural immunity. 12. Januar 2011; <http://vaccineresistancemovement.org/?p=6880> [Accessed: 2.9.2016]
- <sup>20</sup> Swine Flu Review: The Case for Reforming U.S. Emergency Health Laws; <http://www.pandemicresponseproject.com/pdf/SwineFluReview.pdf> [Accessed: 2.10.2016]
- <sup>21</sup> The Worldwide H1N1 Swine Flu Pandemic, *Global Research*, 4.8.2009; <http://www.globalresearch.ca/the-worldwide-h1n1-swine-flu-pandemic/14629?print=1> [Accessed 2.10.2016]
- <sup>22</sup> Drugs giant GlaxoSmithKline predicts swine flu gold rush. *The Guardian*, 22.7.2009

<sup>23</sup> About \$1.5 billion needed to stop virus spread, prepare for pandemic. *MSNBC News*, 1.1.2006

<sup>24</sup> CDC, Swine Flu (21.4.2009) Swine Influenza A (H1N1) Infection in Two Children – Southern California, March–April 2009; <https://flutrackers.com/forum/forum/united-states/47612-cdc-swine-flu-mmwr-april-21-3009>

<sup>25</sup> Report to the President on Reengineering the Influenza Vaccine Production Enterprise to Meet the Challenges of Pandemic Influenza. Executive Office of the President. President's Council of Advisors on Science and Technology. August 2010; <https://www.whitehouse.gov/sites/default/files/microsites/ostp/PCAST-Influenza-Vaccinology-Report.pdf>

<sup>26</sup> WHO. *Consensus document on the epidemiology of severe acute respiratory syndrome (SARS)*, 2003

<sup>27</sup> CDC, SARS, [www.cdc.gov/sars/index.html](http://www.cdc.gov/sars/index.html)

<sup>28</sup> Batalin, Alexandre. Atypical pneumonia virus has been created artificially, *RIA Novosti News Agency*, April 10, 2003, <http://news.softpedia.com/news/2/2003/April/3043.shtml>

<sup>29</sup> Fisher, Richard D. Jr. SARS crisis: Don't rule out linkages to China's biowarfare, *China Brief*, vol. 3, no. 8, April 22, 2003, <http://china.jamestown.org>

<sup>30</sup> Marra, Marco A.; Jones, Steven J.M.; Astell, Caroline et al. The Genome sequence of the

SARS-associated coronavirus, *Science* 2003, 300:1399–1404

<sup>31</sup> For example, CDC, SARS-associated coronavirus (SARS-CoV) sequencing; <http://www.cdc.gov/sars/lab/sequence.html>

<sup>32</sup> For example, Blagov, S. Russia puts China at SARS length. *Asia Times*, May 12, 2003; [www.cdi.org/russia/johnson/7180-10.cfm](http://www.cdi.org/russia/johnson/7180-10.cfm); SARS virus could be China's bioweapon: Russian expert. Press Trust of India, April 11, 2003; [www.expressindia.com/fullstory.php?newsid=20498](http://www.expressindia.com/fullstory.php?newsid=20498); SARS virus genetically engineers? *Science in Society*, Summer 2003, vol. 19; [www.i-sis.org.uk/isisnews/sis19.php](http://www.i-sis.org.uk/isisnews/sis19.php)

<sup>33</sup> Avian Influenza A (H5N1) Infection I Humans. *New England Journal of Medicine*, (2003), 348(20):1967–76

<sup>34</sup> *Washington Post*, 29 May 2004

<sup>35</sup> Novak, R. Killer virus: An engineered mouse virus leaves us one step away from the ultimate bioweapon. *New Scientist Online News*, 10 January 2001

<sup>36</sup> *New Scientist*, November 2003, Vol.1, pp. 6–7

<sup>37</sup> *Science*, DOI: 10.1126/science.1072266

<sup>38</sup> Cohen, P. «Recipes for bioterror: Censoring Science». *NewScientist.com*, 18 January 2003; [www.newscientist.com/article.ns?id=dn3266](http://www.newscientist.com/article.ns?id=dn3266)

<sup>39</sup> MacKenzie, D. US develops lethal new virus. *New Scientist*, November 2003, vol.1, pp. 6–7

<sup>40</sup> Kouzminov, A. «False Flag, Ethic Bombs and Day X» in interview for *California Literary Review*, USA, 25 April 2005; [http://calitreview.com/Interviews/int\\_kouzminov\\_8013.htm](http://calitreview.com/Interviews/int_kouzminov_8013.htm)

<sup>41</sup> Kouzminov, A. Biological Agent. *NBC International*, Summer, July 2005: 54–58

<sup>42</sup> No Biosecurity without Biosafety. *ISIS Press Release* 16/03/05. [www.i-sis.org.uk/BiosecurityBiosafety.php](http://www.i-sis.org.uk/BiosecurityBiosafety.php)

<sup>43</sup> No Biosecurity without Biosafety. *ISIS Press Release* 16/03/05 ([www.i-sis.org.uk/BiosecurityBiosafety.php](http://www.i-sis.org.uk/BiosecurityBiosafety.php))

<sup>44</sup> La «fenêtre Overton», nommée selon *Joseph P. Overton* (1960–2003), l'ancien vice-président du laboratoire d'idées *Mackinac Center for Public Policy*, désigne le domaine des idées, acceptées du public. Selon cette théorie, la faisabilité politique d'une idée dépend en première ligne du fait de se trouver dans cette fenêtre et moins des préférences individuelles des politiciens. A tout moment, la «fenêtre» contient toute une série de points de vue politiquement acceptables dans le climat actuel de l'opinion publique et que le politicien peut défendre sans apparaître trop extrême, afin d'obtenir ou de préserver une charge publique (de plus amples informations sur WikiMANNia).

# Qu'en est-il du citoyen autonome?

## Réflexions sur la destruction des livres et de la culture par la «révolution numérique»

par Urs Knoblauch, journaliste culturel, Fruthwilen (Suisse)

L'élimination de livres actuellement en cours provoque de plus en plus de consternation. Devant les écoles des conteneurs remplis de «livres éliminés» provenant de nos bibliothèques scolaires. Dans la plupart des cas, il s'agit de livres en bon état, certains presque neufs et couvrant presque la totalité des domaines du savoir. «Il s'agit là d'une liquidation normale et périodique pour des raisons de place manquante», voilà la justification avancée. Dans la vieille ville de Zurich, trois antiquaires bien connus ont dû fermer boutique. Des librairies traditionnelles se battent pour survivre bien que les grandes foires du livre annoncent, année par année, toujours davantage de visiteurs. Les brocantes ne prennent plus tous les livres.

Les bons livres sont un bien culturel. Ils ont été rédigés par leurs auteurs avec beaucoup d'émotion et des efforts considérables, enrichis d'éléments graphiques, imprimés avec soin par des imprimeurs dans la tradition de *Johannes Gutenberg*, reliés et distribués par des maisons d'édition. Ces acquis culturels ont été financés et ont bénéficié du soin et de l'entretien tout particulier par nos ancêtres.

Actuellement, on passe à la destruction subreptice du livre, sans que les citoyens, finançant aujourd'hui encore les bibliothèques, aient voix au chapitre, car sinon ils n'accepteraient pas cette destruction culturelle.

Naturellement, personne ne nie les allègements du travail par la numérisation générale. Il faut pourtant considérer que la «Quatrième révolution industrielle» comprenant la numérisation, la robotisation et la surveillance totale se fraie impitoyablement son chemin et s'imisce profondément dans la vie sociale. «Il faut aller avec son temps», voilà la réponse standardisée qu'il faut entendre, et au niveau politique on affirme qu'il faut «se montrer prêts à affronter les défis liés au marché et à la concurrence». La tradition scolaire, éprouvée et offrant une formation authentique à nos élèves est continuellement transformée et numérisée sans qu'il y ait un débat public franc et honnête.

Cela aboutira à ce que nos étudiants, eux aussi, n'aient plus accès aux livres importants de notre tradition humaniste. Parallèlement à la numérisation forcée et totale de nos écoles, il faut que les livres deviennent de moindre importance. «Être moderne» est, comme dans le design et l'architecture actuelle, devenu synonyme de parois vides, privées d'étagères pleines de livres et d'anciennes peintures. Où en sommes-nous, que se passe-t-il, en quoi consistera le legs culturel pouvant être transmis aux générations futures et quel modèle sommes-nous pour les pays pauvres?

### Le lecteur de livres imprimés, dérange-t-il la surveillance totale?

La «Frankfurter Allgemeine Zeitung» du 30 novembre 2016 a publié deux articles exhaustifs attirant l'attention. L'un est intitulé «Aufzeichnungen aus dem Kellerloch» [Notes du sous-sol] et complété du sous-titre suivant: «La Bibliothèque nationale allemande fait ses adieux au livre imprimé en le faisant disparaître et crée un leurre avec la numérisation: le lecteur autonome de livres imprimés, ne pouvant pas être surveillé, ne fait que déranger la fameuse «société du savoir». L'auteur de cet excellent article est *Thomas Thiel*.

L'autre article, rédigé par *Andreas Rossmann*, est intitulé «Im Sog des Change Managements» [Dans le tourbillon du change management], sous-titre: «Service au lieu de recherche: la bibliothèque universitaire se programme une cure d'amaigrissement.» Cette université de longue tradition située à Dusseldorf et portant le nom de Heinrich Heine, possède une grande et prestigieuse collection de livres précieux, des successions, des manuscrits et des impressions de haute valeur. Cette bibliothèque universitaire du land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (ULB), doit se soumettre à un processus de transformation et de «changement» ayant pour but de la réduire à un «établissement de prestations de ser-

vices». Cela se passe, selon l'auteur, à l'aide de «moyens révoltants». Le tout doit se faire sans aucune information du public. Les «résultats obtenus» ne doivent pas être divulgués «à des personnes n'appartenant pas au groupe de travail», selon le protocole. L'auteur décrit comment cette bibliothèque universitaire, figurant parmi en tête de file de toutes les bibliothèques universitaires, va être transformée, sous la direction du groupe de travail «Struktur AG» et du «pro-recteur responsable de la qualité des études et des ressources humaines». Ce groupe a comme tâche d'analyser les structures, les processus, les tâches et les possibilités de faire des économies. Le résultat est alarmant: «Ses recommandations ne prévoient pas seulement la réduction des heures d'ouverture de 24 heures à 22 heures et la réduction du stock des manuels de cours, mais touchent à la substance: les bibliothèques unifiées des humanités et des sciences naturelles, disposant de 850 000 publications, devront être dissoutes, par une «élimination offensive», et environ la moitié est destinée à la maculature puisqu'actuellement, ils ne seraient plus utilisés – une proposition basée sur la présupposition douteuse que les besoins du savoir et de l'évolution de la recherche sont prévisibles.» A cela s'ajoute que des responsabilités historiques évidentes ne sont pas prises en compte: «Ni la ville ni le Land qui ont intégré leurs bibliothèques dans l'ULB, en s'attendant à ce qu'elles les organisent et les utilisent pour le développement ultérieur, n'en prennent acte et ne s'y opposent.» Il faut empêcher que de tels procédés se répètent. «Ce qui est planifié à Dusseldorf n'affaiblit pas seulement l'Université: on réduit les bases pour la mise à disposition de littérature pour le débat social, culturel et intellectuel en faveur de domaines scientifiques spécialisés qui sont plus petits, plus contrôlables et meilleur marché.» Voilà ce qui nous attend, pas seulement en Allemagne, en matière de «politique universitaire moderne»!

### L'avenir de nos bibliothèques – des «secteurs sans livres»?

L'article de *Thomas Thiel* fait état de processus révoltants semblables à la Bibliothèque nationale allemande (DNB). «La décision de la DNB, de bloquer l'accès aux livres existant en version numérique, renvoie à un argument facile à comprendre: les livres se détériorent à la lecture et cela coûte cher de les réparer. C'est pourquoi la DNB abandonne la tâche centrale d'une bibliothèque: mettre à disposition des lecteurs un espace permettant d'emprunter des livres et de les lire.» La DNB veut devenir une bibliothèque moderne. «Elle est en train de se réinventer: en forme de «content-provider» sensible au «moment disruptif». Cette idée, actuellement très répandue, consiste à dénoyauter massivement les bibliothèques, à dépoussiérer les livres et à les ranger autre part ou à les liquider, pour faire place à un secteur «non-book» où l'on peut à son aise se balancer dans de fauteuils confortables pour chatter. Le discours de la fin du livre se transforme en échelons de carrière pour les bibliothécaires ne voulant plus l'être.» La culture design évince la table et la chaise pour étudier des livres. «La lecture est toujours permise», dit l'auteur, «se transforme pourtant, une fois les étagères éloignées, en une question mineure. Le lecteur est pris de vertige dans un décor esthétique qui réserve au livre une place d'honneur dans une vitrine.» On peut observer de pareils changements aussi dans le décor moderne de nos musées. Pour y parvenir, il faut bien sûr recourir aux méthodes du change-management!

Ces procédés alarmants montrent que le projet veut se débarrasser de tous les acquis de nos connaissances en sciences humaines. En réalité, il est clair que la lecture personnelle d'un livre réel, l'expérience qui y est liée, ne peut jamais être atteinte par des services numériques qui sont, disons le, voués à un bel avenir et engendreront de juteux profits. On peut déjà prévoir les dommages massifs dans l'évolution émotionnelle, mentale et sociale des gens. A ce sujet, deux excellents articles ont récemment été publiés dans nos colonnes: «Le langage, c'est plus que de



Bibliothèque de l'Université Heinrich-Heine de Dusseldorf. (photo mad)

la communication» par l'éducatrice spécialisée *Eliane Perret* et «La valeur de la lecture» par *Renate Dünki* (*Horizons et débats* n° 29/30, du 29/12/16). Ces articles montrent à quel point la lecture, individuelle ou en famille, ainsi que l'entretien sur les sujets qu'elle relève, plus tard également à l'école, contribuent de manière décisive à la formation émotive et personnelle et à l'enracinement culturel de nos enfants.

Ce qui nous alarme particulièrement, c'est que la révolution numérique avec ses transformations va de pair avec la surveillance totale. Que se passe-t-il avec les données des utilisateurs? Qui décide quels livres seront promus et lesquels sont devenus «désuets» et ainsi voués à l'élimination? Qui contrôle le contenu et le texte précis des nouveaux produits numériques? La résistance massive contre les plans de la DNB montre pourtant que de nombreux citoyens responsables ne l'acceptent pas. On peut lire dans

la «Neue Zürcher Zeitung» du 25 janvier: «La Deutsche Nationalbibliothek assouplit les contraintes de tout numérique». «Des veilles devant leurs portes et d'autres réactions, suite au mécontentement, ont montré à la DNB, au cours des derniers mois, que la majorité des utilisateurs préfèrent encore lire des textes imprimés. En outre, la plupart d'entre eux préfèrent décider eux-mêmes de ce qu'ils lisent. Les protestations contre les contraintes numériques viennent de toutes générations confondues, comme le constate la DNB à Francfort. Les réflexions au sein de la bibliothèque, le règlement d'emprunt, sont encore en cours d'élaboration».

Le sujet soulevé ici veut inciter à la réflexion. Le citoyen responsable et indépendant, le bien commun, la culture, la politique et la démocratie sont sollicités pour assumer leurs responsabilités. Protégeons notre culture du livre et de nos bibliothèques de l'emprise des forces de démolition inhumaines. •

Courrier  des lecteurs

## Soutenons les initiatives populaires cantonales contre le Plan d'études 21!

On se souvient: il y a plusieurs années, les Suisses ont harmonisé le début de l'année scolaire au niveau national, principalement pour faciliter aux familles et en particulier aux enfants concernés l'entrée dans la nouvelle classe lors d'un déménagement d'un canton à l'autre.

Certains changements dans les plans d'études cantonaux ont également servi cet objectif permettant ainsi d'ajuster les divers programmes scolaires annuels et les objectifs d'apprentissage. Par exemple dans le canton de Zurich, on a, au cours des années 1990, transformé dans le domaine des mathématiques, les objectifs des cycles de trois ans en objectifs annuels. Grâce à ces mesures d'harmonisation, les nombreuses différences et obstacles structurels dans le domaine scolaire ont été, en grande partie, éliminés en dépassant les frontières cantonales, sans pourtant violer la souveraineté des cantons dans le domaine de l'enseignement.

En rapport avec l'introduction planifiée du Plan d'études 21, on reparle actuellement beaucoup d'harmonisation. Cependant, je me demande de quelle harmonisation il est question. Il ne peut certainement pas s'agir de nouveaux allègements intercantonaux dans le quotidien scolaire, car les objectifs d'apprentissage concrets manquent totalement. Ce qu'on trouve en échange dans ce document, ce sont plusieurs centaines de compétences formulées souvent très vaguement et commençant dans la plupart des cas par «l'apprenant connaît...». Ces descriptions sont sensées définir à quelles «compétences» les élèves doivent aspirer (non pas au «savoir» et au «savoir-faire»). Mais même après de longues recherches, je n'ai pu ni trouver ni obtenir des explications plausibles sur le sens exact de ces «compétences». Ainsi, il existe une immense liberté d'interprétation. Mais quel que soit leur sens: on doit les atteindre dorénavant au cours de cycles de quatre ans, à

peine structurés! Concernant mon rôle d'enseignant, c'est le plan d'études le plus récent qui demeure obligatoire. Le renvoi à des manuels scolaires se transformant de plus en plus en une collection de contenus, de propositions et de sujets, dont ni le choix ni l'ordre ne sont prédéfinis ne peuvent convaincre l'enseignant. Connaissant la mobilité de notre monde professionnel actuel, les nombreuses familles devant à l'avenir s'adapter au niveau scolaire dans un nouveau canton, me font maintenant déjà pitié!

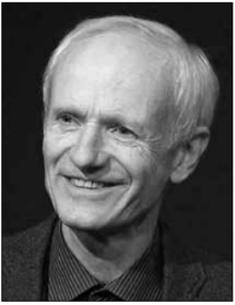
Non, avec ce Plan d'études 21, on n'a de toute évidence pas le bien-être des enfants et de leur famille en vue; et en réalité, il n'est nullement né d'un besoin des parents, des élèves ou des enseignants – mais plutôt d'un besoin des politiciens, des pédagogistes et des bureaucrates de l'administration scolaire. Il semble que cette prétendue harmonisation et les contraintes exercées d'en haut poursuivent de tout autres buts, notamment de rendre le système scolaire et de formation suisse de plus en plus compatible avec l'UE, pour un jour pouvoir le vendre sur le marché international, dans le cadre de l'OCDE, en tant qu'entreprise privée suisse de prestations de services – à l'instar de la dite ouverture du marché de l'électricité déjà bien développée? Les préparations des traités internationaux déjà entreprises dans ce domaine sont effrayantes. La réforme de Bologne, imposée par l'ancienne conseillère fédérale *Ruth Dreifuss*, de manière totalement antidémocratique, n'était qu'un début. Pour stopper ce développement fatal, je ne peux que recommander de soutenir, lors des futures votations populaires, toutes les initiatives populaires cantonales opposées au Plan d'études 21 qui auront encore lieu dans divers cantons au cours de ces prochains mois. Les futures générations d'élèves nous en seront reconnaissantes!

*Kurt Scherrer, enseignant*

# Apprendre sans professeur

## L'abîme de la nouvelle culture d'apprentissage

par Christoph Türcke



Christoph Türcke  
(photo mad)

A l'époque pré-capitaliste, les employés devaient eux-mêmes apporter leur nourriture et les combustibles à l'usine. Ils devaient également prendre des mesures de prévention pour le temps de la retraite et payer eux-mêmes le médecin. Il a fallu

de longues luttes acharnées des syndicats pour contraindre les entreprises à s'occuper de l'équipement approprié de la place de travail, de participer à la prise en charge des soins médicaux et de l'assurance vieillesse, du maintien du salaire en cas de maladie ainsi que de la formation continue.

Toutes ces responsabilités sont mises en question depuis qu'il y a ces petites machines universelles que chacun, à l'heure actuelle, peut mettre dans sa poche ou dans sa serviette. On peut s'en servir à l'usine et à la maison. Salle de séjour et bureau, temps libre et temps de travail se mélangent. Pourquoi devrait-on attribuer des emplois fixes pour des tâches ne demandant pas de lieux de travail collectifs fixes? Pourquoi ne pas considérer tout possesseur d'un ordinateur comme indépendant qu'on rémunère en tant que livreur de services rendus, au lieu de l'employer en permanence? Pourquoi ne serait-il pas lui-même responsable de son infrastructure et de ses assurances puisqu'il est, en revanche, totalement libre d'organiser son temps de travail et son temps de loisir – aussi longtemps qu'il apporte ses services conformément au contrat.

C'est ainsi que fonctionne le monde du travail flexibilisé et dérégulé. Seul le monde de l'enseignement est encore à la traîne. Il y a toujours des salles de classes fixes et des emplois du temps fixes, des classes homogènes avec des disciplines et un programme fixe défini pour toute l'année scolaire. Mais surtout, il existe toujours et encore des enseignants exigeant de tout un groupe d'élèves de travailler tous en même temps les mêmes matières, bien qu'il soit largement reconnu que chaque élève fonctionne différemment.

### On réduit les enfants à la seule «compétence»

L'idéologie néolibérale de l'éducation veut en finir avec tout cela. L'enseignement moderne devrait s'orienter vers les intérêts individuels et la vitesse de chaque élève. On n'a plus besoin d'enseignants, les accompagnateurs s'investissant partout où les élèves tombent sur un problème et là où ils ont besoin d'un petit soutien. Au lieu de forcer tous les apprenants d'une classe d'âge ou d'un même niveau d'apprentissage à l'acquisition de savoir et de savoir-faire, on prévoit d'introduire un nouveau design flexible des compétences, dont l'objectif suprême est de transmettre avant tout les *soft skills* – entendez l'esprit d'équipe, les compétences sociales, communicatives et médiatiques – au lieu des *hard skills* – enten-

dez les compétences techniques et professionnelles – n'étant plus que les serveurs des *soft skills*.

Les programmes (ou plans d'études) n'ont plus qu'un seul contenu: les compétences. Autrefois, être compétent voulait dire être responsable et expert dans un certain domaine. Là, personne n'est contre. Mais voilà, il ne s'agit pas de cela dans le concept actuel de «compétence». D'un côté, c'est une notion qui flatte. Quand les enfants commencent à ramper ou sucer leur pouce, on parle de compétences de la petite enfance. Qui sait compter jusqu'à cinq dispose de la «compétence du savoir-compter jusqu'à cinq.» Finalement, tous les enfants sont compétents.

Mais de l'autre côté, on les réduit à la seule compétence du «savoir faire». Ne compte pas ce qu'ils ont appris et compris mais seulement un savoir-faire, qui devrait être atteint à la fin d'une phase d'apprentissage. On veut qu'il soit scientifiquement descriptible, reproductible à tout moment grâce à des moyens didactiques et vérifiables par des contrôles de qualité validés. La *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG) [communauté allemande des chercheurs] a investi des millions d'euros dans des programmes de modelage des compétences. Pourquoi les résultats sont-ils si minimes?

C'est parce que le savoir-faire est toujours le savoir-faire quelque chose. Sa description exacte n'est possible qu'en nommant la totalité des contenus ayant permis cet acquis. Mais c'est justement ce qu'on veut éviter. Les contenus ne sont plus que les lubrifiants de l'acquisition des compétences. Les compétences deviennent des valeurs en soi: des modèles de comportement appréciables en argent. En mathématiques, cela fonctionne en partie. «Maîtriser les opérations de calculs de base»: voilà une compétence décrite de manière relativement exacte.

### Absurdité des nouvelles directives pour l'apprentissage de l'allemand

Mais comment définir la compétence de lecture? Quels sont pour la troisième ou cinquième année scolaire les critères d'un texte simple, d'un texte exigeant ou complexe? Quand est-ce qu'il est compris, utilisé de manière adéquate ou analysé de manière appropriée selon le niveau d'âge? Aucune modélisation des compétences ne pourra jamais préciser cela – et encore moins quand il s'agit de comprendre ce qu'on entend par les nouvelles compétences sociales, communicatives et médiatiques exigées en microélectronique.

Mais ce sont justement ces compétences *soft* qui sont à la mode. Les *soft skills* sont déjà entérinés dans les normes de formation pour le primaire, définies par la Conférence des ministres de l'instruction publique des Länder allemands. On y lit: «Au lieu de connaissances inertes que les élèves n'utiliseront que pour résoudre des exercices très limités et déjà connus, il faut développer la mise en réseau des connaissances, utile pour résoudre des problèmes très diversifiés.» Pour l'apprentissage de l'écriture, cela veut dire: au bout de quatre ans, les élèves disposeront de «stratégies fondamentales dans l'orthographe. Ils savent écrire ce qu'ils entendent et tiennent compte des règles orthographiques et morphologiques et des connaissances en grammaire. Ils ont gagné une idée des principes de l'orthographe. Ils testent et comparent différentes façons d'écrire et y réfléchissent. A l'aide de la comparaison, la consultation d'un dictionnaire et l'application des règles, ils acquièrent une orthographe correcte. Ils développent une sensibilité pour l'orthographe, une responsabilité face à leurs textes.

Quel beau langage programmatique! L'enfant de dix ans en tant que stratège responsable de l'orthographe, «tenant compte» des règles orthographiques et grammaticales et consultant le dictionnaire pour tous les mots qu'il ne sait pas écrire correctement: son profil ne nous montre trop clairement ce qu'il en est des connaissances «inertes» et «mises en réseau». Savoir comment écrire correctement est inerte et très limité. «Consulter» un dictionnaire en permanence (en réalité: cliquer), «tester et comparer» les différentes «façons

d'écrire» (en réalité: écrire des mots comme ci ou comme ça) – voilà ce que veut dire travailler de manière «connectée, responsable, créative».

### Textes à trous au lieu de l'apprentissage de l'orthographe et de l'écriture cursive

Les dictées de phrases à trous seraient spécialement efficaces et équitables. «Les différences de vitesse en écriture n'ont presque plus d'importance.» «Il ne faut pas trop écrire, cela aide les élèves faibles.» «L'écriture de mots dont la connaissance est (presque) assurée tels les articles et les pronoms n'est plus nécessaire.» «L'attention est entièrement concentrée sur l'orthographe. La mémorisation, nécessaire pour les dictées de textes, ne joue plus aucun rôle.» Voici qu'on avoue ouvertement que la routine de l'écriture, sans laquelle on ne peut pas apprendre l'orthographe, (un mot écrit une seule fois correctement ne fait pas partie d'un répertoire assuré) n'est plus visée. Ce sont surtout les «élèves faibles» qu'on prive ainsi de cet entraînement de la mémoire – sous prétexte de ne pas les désavantager.

C'était la logique du texte à trous dès le début. C'est justement au cours des années 1970, lors du tournant vers la microélectronique, que sa marche triomphale débuta. Il empêche toute fluidité de l'écriture. A quoi donc sert l'écriture cursive? Sa démonstration commença, comme toujours, avec le prétexte de mieux intégrer les classes sociales défavorisées. Pourquoi donc les maltraiter avec l'écriture cursive latine? On inventa une «écriture cursive simplifiée» avec moins de fioritures. L'écriture s'est-elle améliorée depuis? Au contraire. Donc, pourquoi insister sur l'écriture cursive? Les lettres capitales suffisent.

Une fois de plus, ce sont les «défavorisés» qui servent de prétexte. On les prend pour des imbéciles, trop stupides pour apprendre l'écriture cursive. La Finlande en tête n'apprend que des lettres majuscules à ses élèves – avec exactement cet argument qui a, il y a 4 décennies, accompagné l'introduction du texte à trous: on va à l'encontre des «faibles en écriture» en ne gaspillant pas de temps avec des exercices de motricité stupides, on gagnera du temps au profit de l'évolution créative des pensées et des contenus.

### On ne prend pas compte des liens entre l'écriture et la pensée

Quelle méconnaissance des liens entre l'écriture et la pensée! Comme si les pensées se trouvaient bien classées dans la tête et ne devaient qu'être sorties par l'écriture pour les communiquer aux autres. Ce n'est pas même le cas pour les grands écrivains, encore moins pour les enfants. Les pensées obtiennent leur forme en les exprimant oralement ou par écrit. L'écriture est une station d'épuration mentale. En écrivant les mots, les phrases, on dissocie les idées manuellement, on les concrétise et les fixe sur une surface. L'écriture force à rester un bon moment avec les idées. L'écriture est un geste de dévouement. Un enfant, en apprenant l'écriture doit concentrer toute sa motricité et son attention avec grande persévérance sur un point fixe: la pointe de son crayon. Les séquences de mouvements lors de l'apprentissage de l'écriture demandent une grande capacité de coordination et de concentration. L'écriture cursive déconstruit et construit en même temps. Elle crée une sensibilité pour le rapport entre les parties et l'ensemble. Ou bien, pour utiliser les termes de Nietzsche: «Notre ustensile d'écriture coopère à former notre raisonnement.»<sup>1</sup>

Vers où nous mène l'abandon de l'écriture cursive est évident. Dans quelques années, les lettres majuscules écrites à la main seront trop «pénibles» pour les enfants comme l'est actuellement déjà l'écriture de base simplifiée. Et la politique scolaire ressemblera au médecin consultant aux personnes ayant perdu l'habitude de marcher à pied d'abandonner entièrement la marche. Prendre la voiture est beaucoup plus confortable et rapide. Alphabétisons d'emblée à l'ordinateur!

Tout cela change fondamentalement l'attitude envers l'écriture. Les lettres qu'on ne sait plus former soi-même, ne seront déclenchées que par de brusques mouvements

des doigts, par un va-et-vient constant du regard entre le clavier et l'écran. Le geste du dévouement, concentrant l'organisme entier sur un seul point, disparaît dans des impulsions disparates. Le procédé de l'écriture devient aussi chaotique que l'est déjà l'environnement dans la salle de classe dérégulée. L'alphabetisation à l'ordinateur est la voie royale vers le THADA.<sup>2</sup>

### Cocher au lieu de réfléchir

Les normes de formation du niveau primaire en mathématiques sont-elles plus avantageuses? Pas du tout. Il ne s'agit pas de commencer par apprendre à compter correctement mais dès le début de «compétences connectées» et «centrées sur le processus». Il s'agit de «résoudre, seul ou avec d'autres, des problèmes mathématiques, de communiquer sur la compréhension et la solution des tâches à remplir, de débattre sur l'exactitude des suppositions ou des principes mathématiques.»

Tout cela fait plutôt penser aux études supérieures de mathématiques qu'aux premières classes de l'école primaire. Et comment cela se passe auprès des élèves de dix ans? A peu près comme ceci: «Tina et Esther collectionnent des vignettes panini. Elles ont 25 vignettes au total. Tina a 7 vignettes de plus qu'Esther. Combien de vignettes a Esther?»

Oui là, il faut réfléchir et reformuler le calcul soi-même, avant de le résoudre. Mais halte; vous obtenez tout de suite quatre réponses à choix, les chiffres 7, 9, 16 et 18. Pour reconnaître que 7, 16 et 18 sont hors de question, il ne faut rien formuler. Reste le 9. Il suffit de le marquer. Et voilà le problème «résolu». Formuler revient en réalité à cocher. Le bavardage au sujet du «débat sur des principes mathématiques» est un non-sens. Ce qui vaut le texte à trous dans l'enseignement de la langue, trouve son équivalent dans le choix multiple dans l'enseignement des mathématiques. Remplir le trou correctement ou remplir le trou correct: voilà l'enjeu des performances écrites. On s'entraîne donc à l'habitude de combler les trous.

### Pressions diffuses pour davantage de flexibilité au niveau global

A l'aide de actuelles normes de formation, les plus hautes autorités au niveau global imposent l'abaissement des niveaux en les promouvant comme les habits neufs de l'empereur. Ils ne le font cependant pas par plaisir ou pour lâcher prise pour un peu de flexibilité, mais sous une diffuse pression pour d'avantage de flexibilité au niveau global. Plus la flexibilité est grande, plus cette pression est palpable. Vient-elle des mandataires, des supérieurs, des clients ou la transmettent-ils en étant eux-mêmes les victimes? Vient-elle de l'extérieur ou de l'intérieur? Il est toujours plus difficile de faire la différence. Plus la communication est électroniquement connectée, plus elle se fait ressentir. Celui qui ne lui résiste pas est laissé pour compte. Cette menace est réelle tant pour les pays et les entreprises que pour les individus.

Cette menace fait avancer la politique de formation. Seuls les pays dont les diplômés des Hautes Ecoles et des universités sont armés pour participer au capitalisme micro-électronique pourront faire face à la concurrence internationale. Ainsi est la crainte. Et la conséquence précipitée: le mieux armé est celui qui, dès sa petite enfance, s'est entraîné aux *soft skills* prometteurs et s'est libéré de tous les fardeaux pouvant être remplacés par un logiciel intelligent. Calcul mental? L'affaire des calculatrices. Routine en écriture? Copier – coller. L'orthographe? L'affaire des programmes correcteurs. Apprendre du vocabulaire? Quelle stupidité. L'histoire? Sur *Wikipédia* les dates et les faits sont accessibles à tous moments. La géographie? L'affaire de *Google Earth*.

Les *soft skills* avancent dans toutes les normes de formation. Les *hard skills*, tels l'orthographe, le calcul mental ou la mémorisation, sont trimballés à contrecœur et sont en train de s'éroder. Ils ne comptent plus comme techniques mentales élémentaires ni comme bases de performances plus importantes, mais

Christoph Türcke, né en 1948, a fait des études de théologie protestante à Göttingen, Tübingen et Zurich. Il reçut son ordination en 1972. Un an plus tard, il commença les études de la philosophie à l'Université de Francfort. En 1985, il a fait son habilitation. Il devint professeur invité au Brésil. De 1993 jusqu'à sa retraite, il fut professeur de philosophie à la Haute Ecole d'arts graphiques et d'art du livre à Leipzig. Christoph Türcke est le premier lauréat du «Prix culturel Sigmund-Freud» en 2009.

Ouvrages de Christoph Türcke (extrait):  
*Lehrerdämmerung: Was die neue Lernkultur in den Schulen anrichtet*, 2016  
*Mehr!: Philosophie des Geldes*, 2015  
*Hyperaktiv! Kritik der Aufmerksamkeitsdefizitkultur*, 2012

Ce texte correspond à la conférence que le professeur Türcke a faite dans le cadre de l'émission radiophonique allemande *Wis-sen/Aula* sur SWR2.

«Apprendre sans professeur»  
suite de la page 10

indignes pour les enfants devant se développer par la découverte créative au lieu de travailler dur. Les modélisateurs de compétences et les politiciens spécialistes de la formation argumentent comme des pianistes ne s'exerçant plus au piano parce que ce n'est pas la technique qui importe mais la musique.

Au temps de l'Etat autoritaire, l'administration scolaire se plaignait régulièrement du laisser-faire dans les écoles. Dans l'Etat néolibéral, cependant, les syndicats des enseignants protestent contre les faits suivants: la politique de l'éducation anéantit les techniques élémentaires mentales, elle compense l'abaissement de la capacité à l'écriture en multipliant les textes à trous, elle force la moyenne des notes vers le haut en demandant aux enseignants de justifier chaque mauvaise note, elle prend les meilleures notes comme preuves de l'excellence de la formation et donc comme une mission de continuer à augmenter le nombre de bacheliers.

#### La dévaluation du baccalauréat ouvre la voie vers l'école unique

De telles protestations ne sont cependant pas prises en compte par les administrations scolaires. Ils n'y voient que les plaintes de quelques représentants rêvant de maintenir des diplômes désuets, tel le baccalauréat. Et en effet, dans le monde flexibilisé de la formation, le baccalauréat est un modèle en voie de disparition. Il est encore trop tôt de l'abolir complètement, trop violentes seraient les protestations des professeurs de lycées et des parents ambitieux. Il n'y a pas encore d'alternatives suffisamment développées. Mais, pourquoi ne pas préparer le terrain en livrant le bac à l'inflation?

Plus une nation gonfle le nombre de ses bacheliers, plus elle est bonne dans le classement international de la formation. En même temps, elle prépare l'ère post-baccalauréat. Créer de l'inflation est toujours accompagné d'une dévaluation. Si 60 ou 70% d'une année d'âge réussit au bac, ce n'est rien de spécial. Inversement, ne pas l'avoir passé est gênant. Doit-on vraiment en exclure cette faible minorité de 30% ou moins? La pression augmente pour préparer autant cette minorité

que le bac lui-même pour qu'eux aussi réussissent. Ainsi, à moyen terme, le baccalauréat s'anéantira de lui-même.

Tôt ou tard, il sera remplacé par une nouvelle école unique. Elle n'exclura plus personne et fera trouver sa place individuelle à chacun. L'inclusion est le mot d'ordre. Elle nous arrive, comme le design flexible des compétences, des plus hautes sphères. La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées exige qu'«aucun enfant ne soit laissé pour compte» – et laisse à l'appréciation des Etats (dont les dettes souveraines de presque tous dépassent les 100%) d'en faire un système scolaire opérationnel.

#### «Inclusion»: de quoi s'agit-il?

Si un Etat veut respecter la convention des Nations Unies, il doit aussi mettre à disposition l'argent nécessaire, déclarent les adeptes de l'inclusion. Malheureusement, c'est le contraire: comme il y a toujours moins d'argent pour la formation, les Nations Unies ont inventé l'«inclusion». Celle-ci exige la dissolution de toutes les écoles spécialisées, l'abolition de toute hiérarchie entre les différents types d'écoles. Cela permet des économies gigantesques concernant les bâtiments, les salles de classes et le personnel. Notamment au niveau des enseignants. Les enseignants spécialisés n'ont plus leur propre classe mais sont transférés dans les écoles normales: c'est la troupe d'intervention mobile. Ils interviennent partout où les enseignants normaux ne réussissent plus à maîtriser leur tâche, suite aux énormes différences de niveaux des élèves, et ils s'occupent des élèves ayant des problèmes à suivre. Leur enseignement se réduit à un service de réparation ponctuel – sur plusieurs enfants d'une classe, dans plusieurs classes, dans plusieurs établissements.

Le fait que les enseignants spécialisés sans permis de conduire et sans voiture ne sont pas en mesure de travailler et qu'ils vont d'un établissement à l'autre sans pouvoir faire partie d'un des corps d'enseignants, n'est pas une maladie infantile de l'inclusion. C'est la conséquence structurelle logique de la dissolution de toutes les écoles spécialisées. Dans le système des écoles ordinaires, les enseignants spécialisés ne seront toujours que des hôtes pour une ou deux heures. Structurellement, il n'est pas prévu qu'ils établissent des

relations solides avec les enfants problématiques, bien que cela puisse être possible dans de rares cas.

De nombreux enseignants principaux n'en sont pas tristes. Dans le contexte du quotidien scolaire, la question de la responsabilité de l'un ou de l'autre est difficile à définir. Il y a souvent des interférences et des sources de friction. L'aide des enseignants spécialisés coûte des sommes considérables. Cela est dû aux réunions préparatoires et aux évaluations servant à la synchronisation des rôles. Autant d'enseignants spécialisés que de professeurs principaux: cela ne clarifierait pas la situation entre l'enseignement et le service de réparation – et surtout, cela mettrait en question le but principal de ce projet que est de faire des économies: moins d'enseignants pour davantage de classes.

Comme le baccalauréat pour tous n'est plus un baccalauréat, un enseignement commun pour tous n'est plus un enseignement commun – au moins si l'on comprend par là que tous les membres d'une classe ou d'un groupe reçoivent le même enseignement: comment faire une addition ou une soustraction, faire la différence entre un verbe et un adjectif, faire en gymnastique une roulade en avant et en arrière et ainsi de suite. Toute matière définit des limites. D'une part, le groupe d'apprentissage ne peut pas comprendre un nombre illimité d'élèves. D'autre part, il faut un minimum de conditions: savoir compter si l'on veut faire des additions, différencier des mots s'il faut reconnaître les spécificités d'un verbe ou d'un adjectif; pour tenter de faire une roulade en arrière, il faut un minimum de souplesse. Il n'y a pas d'apprentissage sans conditions prérequis.

Quant à l'enseignement inclusif pour tous, les éléments communs ne sont plus que la salle de classe, le personnel enseignant ainsi que quelques titres non spécifiques. Sous le titre «calculer entre 1 et 100», les uns apprennent à compter de petites boules, les autres font des additions et des soustractions. Sous «bases grammaticales», les uns essaient de reconnaître des noms, les autres jonglent avec des propositions principales et subordonnées. Sous la dénomination «sport en commun», les uns apprennent à étirer le genou et les autres à faire la roulade arrière.

#### L'exclusion n'a pas pris fin

On ne peut certainement pas parler d'enseignement en commun, et encore moins de la fin de l'exclusion. La salle de classe recevant chacun et acceptant toutes les diversités est un lieu où les enfants handicapés et/ou faibles sont constamment et brutalement confrontés à leur altérité. Le fait que les autres sont plus performants peut dans certains cas motiver l'un ou l'autre, mais seulement aussi longtemps qu'ils perçoivent une chance d'en faire autant.

L'exclusion ne disparaît pas si des enfants sont confrontés au quotidien à ce dont ils sont exclus à vie suite à leur handicap, par exemple l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, la solution d'équations, la gymnastique.

L'handicap est tu, mais néanmoins toujours présent. Il n'y a pas d'échappatoire. L'inclusion ne permet pas d'être en dehors. D'autres salles de classe ou d'autres formes scolaires ne sont plus envisagées. Soudainement, la signification latine du mot d'inclusion prend toute sa valeur: le renfermement.

Dans l'inclusion, tous sont ensemble, personne ne peut sortir et chacun apprend pour soi. On lui sert son propre programme, habituellement sous la forme de fiches de travail spécialement conçues pour lui. Pendant que les élèves remplissent les trous présentés par les fiches, l'enseignant contrôle que le niveau du bruit dans la classe ne soit pas trop haut, regarde comment les élèves se débrouillent avec leurs feuilles, les aide s'il y a des questions – ou lit le journal. Il n'est plus enseignant, mais accompagnateur.

#### De nouvelles manières autoritaires

On prise cela comme les principales conquêtes de la nouvelle culture d'apprentissage. Enfin, il y a des enseignants accompagnant et encourageant chaque enfant sur son chemin individuel de l'apprentissage. Enfin, il n'y a plus personne pouvant se permettre un enseignement frontal devant tout un groupe devant tous s'occuper de la même matière. Ne réalise-t-on pas à quel point ces fiches de



ISBN 978-3406688829

travail remplacent un professeur autoritaire? Elles sont synonymes de cours frontal pour chaque élève. Elles commencent, le plus souvent, par l'explication laconique d'une leçon, en dictant les tâches à résoudre par des impératifs: réponds, fais le calcul, coche, remplis! Les manières autoritaires ne sont plus liées à des personnes, elles se montrent comme une contrainte inhérente au problème. Les accompagnateurs sont tenus de faire accepter cela et de créer à tous les niveaux la volonté de remplir les fiches. Ce n'est pas par hasard que les salles de classe inclusives ressemblent à des bureaux paysagers dérégulés.

Il n'y a plus d'enseignement vivant où une personne fraye la voie aux matières en les partageant avec eux: par des mots communs, des gestes, des habitudes, de la même manière primordiale comme cela a commencé une fois entre parents et enfant: regarde, voilà un ballon, un nounours, un rayon de lumière. A travers de telles indications, on construit un monde commun de matières entre parents et enfants. Les parents, qu'ils le veuillent ou pas, sont les premiers enseignants de leurs enfants. Et les enseignants, qu'ils le veuillent ou pas, sont les continuateurs des parents. Au début, on apprend beaucoup par amour pour l'enseignant. On attend ses compliments. Eux, ils veulent aussi être aimés. Il n'y a pas d'enseignement ni d'apprentissage sans émotions. Les bons enseignants savent dévier l'admiration qu'ils reçoivent sur les matières qu'ils présentent, en objectivant de plus en plus l'enseignement, et en détachant petit à petit l'enfant de leur personne.

#### Il est important de montrer l'exemple

Cela ne réussit qu'à partir de la scène originelle de l'enseignement: montrer l'exemple. Faites-attention, je vais vous montrer quelque chose de nouveau: comment dessiner un «m», comment extraire la racine carrée, comment préparer un carreau dans un potager. Et puis – la nouvelle matière montrée doit prendre racine: par la répétition, la variation, l'application – dans des petits groupes, seul, à l'école, à la maison. L'acte de montrer l'exemple est l'ouverture solennelle, c'est le top, ensuite, il s'agit de sédimenter et d'encourager, c'est le travail qui suit, le travail quotidien. Là, où rien n'est montré, il n'y a rien à encourager. Encourager sans montrer l'exemple est un tonneau sans fond.

Si l'on réduit les enseignants à de purs accompagnateurs et promoteurs, à des spécialistes des fiches de travail et des troupes mobiles d'intervention, on les prive de l'essence de leur profession: montrer l'exemple. Ils ne devraient pas accepter cela. Ce sont eux qui font le travail à la base. S'ils ne participent pas à établir cette nouvelle culture de formation et à insister en commun que ce sont eux, les professionnels sachant montrer l'exemple – que peut faire l'administration scolaire? On ne peut guère s'imaginer de grève plus constructive.

<sup>1</sup> Nietzsche, Friedrich. *Sämtliche Briefe*. Kritische Studienausgabe Sigle: KSB 1986 [1882], S. 172

<sup>2</sup> Türcke, Christoph. *Hyperaktiv! Kritik der Aufmerksamkeitsdefizitkultur*, 2012

### Courrier des lecteurs

## Réformes scolaires radicales 2006–2016

En 2006, le peuple a accepté l'article sur l'enseignement présenté avec le slogan «harmonisation», pensant que cela signifierait uniquement l'harmonisation des rentrées scolaires et des objectifs scolaires. La même année, une petite équipe d'experts pour «orientation sur les compétences» a commencé à élaborer les bases du Plan d'études 21. La même année, la commune d'Uetikon am See a commencé à planifier l'apprentissage autorégulé afin de pouvoir garder l'école dans le village. Etait-ce un hasard? Honni soit qui mal y pense!

A l'époque, on ne savait naturellement pas encore que l'«harmonisation» était l'un des trois objectifs que poursuit l'organisation internationale OCDE pour «ouvrir» le marché global de la formation, avec la vision de remplacer dans le monde entier les enseignants par les mêmes programmes informatiques. L'OCDE avait déjà mis en marche une vague mondiale de réformes suite au choc qu'ont créé les premiers tests PISA. Les systèmes de formation traditionnels furent remplacés par l'orientation sur les compétences qui menèrent par la suite à une spirale vers le bas (p.ex. Finlande, Nouvelle-Zélande) déclenchant toujours de nouvelles réformes.

Même aujourd'hui, peu de gens savent que l'orientation sur les compétences initiée par l'OCDE (selon Weinert) avec l'«apprentissage autorégulé» fut ancrée dans le Plan d'études 21, comme étant la seule méthode «au goût du jour». Suite à cela, l'enseignement en classe, la liberté des méthodes et les professeurs sont remplacés par l'apprentissage individualisé et «autorégulé» par programmes informatiques.

Dix ans plus tard: en 2016, par son manuel «Financement externe de la formation», l'Association faïtière suisse des enseignantes et enseignants (LCH) a ouvert la voie pour les

multinationales spécialisées dans la formation de pénétrer dans les salles de classe. En octobre 2016, la ministre fédérale allemande de l'Instruction publique Johanna Wanka a annoncé le «Digitalpaket#D»: 40000 écoles en Allemagne seront équipées avec des ordinateurs et un réseau WI-FI au cours des cinq prochaines années. «En contrepartie du soutien financier», on exige des concessions représentant une atteinte massive au profil et à l'image des enseignants. Ils devront par exemple, être formés pour l'utilisation des médias numériques dans l'enseignement – donc, plus que les médias pas numériques. En même temps, le recours à la technique numérique dans l'«enseignement» devient obligatoirement (cf. Plan d'études 21) ce qui représente une atteinte directe à la liberté de l'enseignement et des méthodes pour les enseignants.

En 2016, les écoles «modèles», où le Plan d'études 21 est déjà utilisé, notamment à l'école secondaire d'Ossingen, les enseignants et l'enseignement en classe à été aboli. Les «accompagnateurs» et des «apprenants» ne se trouvent plus que devant leurs ordinateurs et leurs tablettes. Les effets de ce monologue numérique en isolation sont particulièrement néfastes pour tout ce qui touche aux langues. Dans la même année, la Suisse a dévié dans les tests PISA, 20% de jeunes en fin de scolarité sont très difficile à placer suite à leur manque de connaissances de base. Est-ce un hasard ou de mauvaise augure?

La financiarisation néolibérale de la formation (privatisation) s'est poursuivie au cours des dix dernières années: les chiffres d'affaires du marché mondial dans le domaine de la formation auraient augmenté de 4,5 milliards de dollars en 2012, à 6,4 millions en 2017.

Peter Aebersold, Zurich

# Plaidoyer pour une politique respectant l'éthique

## Remarques concernant les événements actuels

par Karl Müller

Les résultats électoraux des quatre dernières années dans la plupart des pays d'Europe, les quelques votations populaires nationales au sein des membres de l'UE, mais aussi les élections aux Etats-Unis, ont montré qu'une grande partie des populations du monde «occidental» cherche des alternatives aux dirigeants politiques et à leurs décisions. Il est même devenu possible, dans notre monde actuel, d'obtenir des majorités pour des sujets politiques et des personnes, sans qu'elles ne disposent d'aucun soutien mais soient au contraire violemment combattues par les tenants des positions dominantes en politique, en économie et dans la société.

D'une part, tout un chacun étant à la recherche d'une voie permettant un changement fondamental au niveau de la société, de l'économie et de la politique peut s'en réjouir. Il y a, en effet, de nombreuses raisons d'analyser de manière critique l'état de notre société, de notre ordre économique et de notre vie politique et de vouloir apporter des changements.

### Le changement à lui seul ne garanti pas d'amélioration

Par ailleurs, le changement ne garanti pas automatiquement une amélioration. L'Histoire est malheureusement pleine de soi-disant changements qui ne tinrent pas leurs promesses. Il suffit de se rappeler les changements radicaux des 250 dernières années, menés au nom d'idéaux sublimes, mais laissant l'éthique de côté sous les coups de la lutte pour le pouvoir. Et c'est précisément quand la raison et l'humanisme n'ont plus la cote qu'il faut être particulièrement vigilant.

Actuellement, il s'agit de se faire entendre: les voix portant la raison et l'humanisme – si nombreuses dans chaque pays – ne doivent pas laisser les choses suivre leur cours, de se contenter de lamentations silencieuses et d'abandonner le champs des affrontements publics à d'autres.

Il est vrai que les débats publics sont rudes et que les spécialistes de la polarisation et les partisans du soft totalitarisme (cf. *Horizons et débats* n° 2 du 23/1/17; le président fédéral allemand en fin de mandat en est un exemple) mènent le bal, il ne reste plus que les combats pour le pouvoir et les manipula-

tions pour endoctriner les populations à soumettre un nouveau «Führer».

### A propos des Allemands

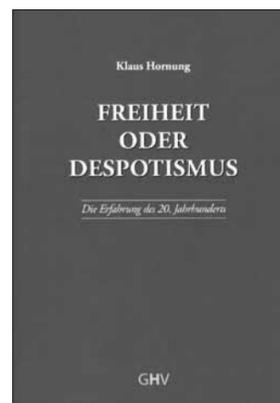
J'ai trouvé récemment un petit livre, dont la version originale en anglais remonte à l'année 1944. 70 ans plus tard, en 2014, il fut publié en allemand: «Lignes directrices pour les soldats anglais en Allemagne 1944». On y trouve des considérations sur les Allemands: «Il va de soi que les Allemands ont beaucoup de qualités. Ils sont très appliqués et vont au fond des choses. Ils sont obéissants et ils aiment particulièrement la propreté et l'ordre. Ils apprécient surtout l'éducation formelle et sont fiers de leur «culture» attribuant une grande place à la musique, aux arts et à la littérature. Mais depuis des siècles, ils ont pris l'habitude de se soumettre à des chefs autoritaires – non pas parce qu'ils trouvent que leurs chefs sont sages et justes, mais parce que leur obéissance a été obtenue par la force.» C'est un jugement remarquable, formulé en l'an 1944 et de surcroît par l'ennemi de guerre. N'était-ce que de la propagande de guerre? La préparation d'une «rééducation» planifiée? Ou plutôt un bout de diagnostic réaliste? Et qu'en fit-on? S'est-on contenté de remplacer les anciennes «autorités» par des nouvelles – sous le couvert d'un mouvement «antiautoritaire»? Et où en sont les Allemands en l'an 2017?

Le fait, en réalité, est que nombre d'Allemands ont quelque peine à savoir trouver une orientation autonome en eux-mêmes. C'est fortement lié à l'histoire allemande et à la façon dont les vainqueurs de deux guerres mondiales, voire certains Allemands eux-mêmes, ont traité leur histoire et le peuple allemand. On n'a toujours pas d'histoire honnête, sérieuse et complète de l'Allemagne et des Allemands. Il y avait trop de préjugés politiques – alors que l'historiographie d'en face était entachée d'un esprit d'opposition et de révisionnisme.

Dans l'Allemagne actuelle, il n'y a plus de débat public sur les tentatives de présenter l'histoire allemande avec amour du pays et de ses habitants, en mettant en avant leurs qualités – mais aussi, avec sincérité, leurs défaillances. Et pourtant, il semble indispen-

### «L'alliance entre Jacobins et Chicago-boys»

«De manière presque imperçue de la plupart des citoyens et trop peu prise en compte par les sciences spécifiques, une transformation de la politique constitutionnelle a lieu depuis la fin du siècle passé dans les Etats européens dont on ignore encore l'impact historique: le changement de la démocratie libérale et absolument antitotalitaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux formes nouvelles d'un ordre politique dirigé où les principes fondamentaux



ISBN 978-3-87336-495-0

de la souveraineté populaire, la séparation des pouvoirs et la garantie des libertés fondamentales du citoyen perdent leur valeur ou sont transformés en une autre réalité constitutionnelle. Ceci se déroule dans le cadre d'un processus formellement démocratique avec des élections libres, des parlements et des gouvernements élus. Toujours est-il qu'on réalise que dans les coulisses il y a depuis longtemps des nouvelles alliances de pouvoir, des puissances économiques, médiatiques et idéologiques globales qui possèdent non seulement les moyens de production mais dominant aussi les idées, les opinions et les débats publics. Se référant à la notion du «complexe militaro-industriel» d'il y a cinquante ans, on pourrait parler de nos jours d'un complexe de pouvoir «politico-économique-idéologique-médiatique» se servant principalement de la pratique du *politiquement correct* pour tenir sous contrôle les sociétés

industrielles et de consommation modernes. Des sanctions de convictions particulières, par exemple pour «racisme», «xénophobie» ou «révisionnisme historique» rappellent le retour à un nouveau Moyen-Age afin de conditionner le comportement et l'opinion des masses. Le conservateur américain Paul Gottfried parle très justement «d'un Etat thérapeutique» postmoderne représentant une manière particulière de faire revivre les dictatures totalitaires du

XX<sup>e</sup> siècle sous de nouvelles formes manipulatoires de pouvoir.

Cela dit, on observe les principes fondamentaux suivants:

- L'Etat se voit réduit à une agence d'intérêts économiques et idéologiques d'ordre mondial où s'allient bizarrement les Jacobins et Chicago-boys [...];
- L'intention d'anéantir les frontières culturelles et politiques au sein d'un marché global infini et d'un «progrès» inexorable et sans alternative, représentant une sorte de nouvelle Providence;
- lié à cela un nivellement et renversement systématique des acquis historiques, la destruction des cultures, des religions et des ethnies en une culture unifiée universelle de mode américano-occidentale [...].

Hornung, Klaus: *La démocratie libérale et les dangers totalitaires – le conflit de notre époque. in: Liberté et despotisme. Les expériences faites au XX<sup>e</sup> siècle, 2015, p. 95s.*

sable de remettre le nez dans les livres, en ces temps agités, et de les lire.

### Klaus Hornung: «Liberté ou despotisme»

Klaus Hornung professeur émérite ès sciences politiques de l'Université de Stuttgart fêtera cette année ses quatre-vingt-dix ans. Il est un savant protestant aux fondements conservateurs-libéraux. Il continue toujours à s'exprimer. Son dernier livre paru en 2015 intitulé: «Liberté ou despotisme. Expériences faites au XX<sup>e</sup> siècle» et regroupe les écrits de l'auteur parus au cours de trois décennies. Dans l'introduction, on peut lire que Klaus Hornung se considère comme «partisan d'une politique concrète fondée sur l'éthique et honnêteté». Il ne paraît pas opportun de s'attarder ici sur le contenu du livre. Tout au plus peut-on inciter à le lire, car Klaus Hornung montre dans ses réflexions sur divers domaines politiques (totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle, politique allemande de sécurité et formation politique) ce que représente pour lui la pensée conservatrice, libérale et honnête et combien cette façon de penser est à nouveau précieuse de nos jours. Il est bon de rappeler l'article paru pour la première fois en 2007 et intitulé «Démocratie libérale et menace totalitaire – le conflit de notre époque», qui malgré ses dix ans d'âge a gardé toute son actualité (cf. l'encadré).

L'introduction du livre présente parfaitement le profond désir de Klaus Hornung de «redonner du profil et de la conviction à la culture de la liberté politique et philosophique face aux anciens et aux nouveaux despotismes».

### Bernard Sutor: «Ethique politique»

Un peu plus jeune que Klaus Hornung, Bernard Sutor est né en 1930, il est lui aussi professeur émérite ès sciences politiques de l'Université d'Eichstätt. En 1991, il a publié le livre intitulé «Ethique politique. Présentation complète reposant sur les sciences sociales chrétiennes». Sur la couverture de l'ouvrage, on peut lire: «Ce livre fait le lien entre la doctrine sociale catholique, son développement scientifique en tant que sciences sociales chrétiennes et les questions de la politique actuelle. Il développe une éthique politique en partant de cette doctrine et la transpose dans

les trois grands domaines de la politique: la politique intérieure, la politique économique et sociale, la politique internationale. Il donne ainsi une orientation éthique fondamentale à la formation politique.» Bernhard Sutor termine son texte de la manière suivante: «Quiconque veut faire ses preuves en politique en tant que chrétien doit être prêt à s'immiscer dans les disputes quotidiennes entre les groupes et les pouvoirs; il doit être prêt de s'engager en faveur de ce qu'il estime être mieux et plus juste. Il doit le faire avec intelligence et patience sans pour autant prétendre détenir la plus haute vérité politique. [...] Les chrétiens ne doivent pas être des fondamentalistes de la religion en politique; il est préférable qu'ils restent raisonnables afin d'assurer au niveau institutionnel la paix et la liberté pour offrir davantage de justice sociale. C'est l'amour qui exige du chrétien d'aspirer à l'aide de la politique à un tel succès.»

### Dignité humaine, indépendance et démocratie directe

Les positions de Bernard Sutor et de Klaus Hornung manquent dans le débat public actuel, alors même que de telles voix seraient très précieuses. Pour promouvoir leurs objectifs, les protagonistes de positions politiques douteuses tentent actuellement d'instrumentaliser même le Pape – probablement pour démanteler toute éthique. Il faut donc d'autant plus des voix s'impliquant ouvertement en faveur de l'éthique en politique.

L'éthique en politique signifie aussi de respecter et de protéger la dignité de l'Homme. C'est ce qui est mentionné dans l'article 1 de la Loi fondamentale allemande comme obligation de tout pouvoir étatique ... il faut cependant impérativement discuter et concrétiser davantage les conséquences engendrées. Celles-ci sont le respect des droits humains, de l'Etat de droit et de la démocratie.

La démocratie c'est l'indépendance et la souveraineté – la souveraineté du peuple et la démocratie directe. Hans Köchler a explicité cela dans ce journal, dans la première édition de la nouvelle année. Y réfléchir et agir avec plus de conséquences dans cette direction feraient du bien tant aux pays européens qu'à leurs populations et faciliteraient la solution de bien des problèmes.

### La promotion de la paix

«La culture de la paix est une tâche qui va bien au-delà des possibilités de la politique. Elle prend en compte les relations, les diverses forces sociales au sein et entre les Etats ainsi que les comportements individuels dans les petits groupes. Une société qui est en disharmonie, qui ne peut gérer et régler ces conflits internes, ne peut pas non plus produire des institutions et des représentants politiques transmettant des messages de paix. Sachant cela, il s'ouvre un vaste champ de possibilités



ISBN Nr. 3-506-79090-0

des situations de violence imminente, par la raison et les efforts de compréhension à l'aide de procédures adéquates prédéterminées. Là, où l'entente humaine réussit de cette manière, il y a la paix sociale, et celle-ci peut devenir un pilier pour la paix politique.

Bien sûr, cela nécessite une disposition à la paix ou une préparation à la paix. Et pour cela, il doit y avoir l'éducation à la paix. Là aussi, il faut préciser, contrairement à certaines idées idéalistes et naïves, ce qui est sensé. Il ne s'agit pas

d'une tâche éducative en plus d'une autre, mais en fin de compte d'une approche pratique et allant de soi au niveau de la communication et de la coopération. Les enfants doivent apprendre à éviter la violence dans les conflits, à chercher et trouver des compromis, à contrôler leurs émotions à suivre les règles du jeu, à accepter la défaite, à accepter autrui avec toutes ses différences et à coopérer avec ces différences. Il en va donc de la construction des dispositions comportementales, en vertu de la capacité à gérer les conflits (vaillance), la maîtrise de soi (mesure) et la coopération (justice), des valeurs toujours et partout nécessaires dans la vie sociale, et devant bien entendu être pratiquées également dans la vie adulte.»

Sutor, Bernhard. *L'éthique politique. Vue d'ensemble sur la base de l'enseignement chrétien social, 1991, p. 295s.*

et de tâches individuelles et sociales pour contribuer à la promotion de la paix. Il y a des possibilités dans la famille et à l'école, dans les communautés et réunions religieuses, dans les clubs et les entreprises. Il existe aussi des possibilités par le biais de grands groupes, leurs associations et institutions, à leurs tour pour faire entendre la voix de la paix par delà les frontières de l'Etat, afin de promouvoir la communication, la coopération et la compréhension entre les peuples et les cultures.

[...] La paix n'est pas un sujet nouveau de la coopération sociale, pour lequel il faudrait concevoir de nouveaux spécialistes avec une nouvelle répartition des tâches dans des domaines spéciaux. La paix est plutôt une façon de se comporter les uns envers les autres dans tous les domaines sociaux: une attitude, se caractérisant, avant tout lors de conflits et dans